



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.41/INF.4
05 février 2021

Original : ANGLAIS

Cinquième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif à la Pollution provenant des sources et activités terrestres dans la Grande Région Caraïbes.

En virtuel

du 15 au 17 mars 2021

PROJET DE RAPPORT

ÉTAT DES ACTIVITÉS DU SOUS-PROGRAMME ÉVALUATION ET GESTION DE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT (AMEP) POUR LA PÉRIODE 2019- 2020

Table des matières

| | |
|---|----|
| Aperçu du programme | 3 |
| État du Protocole relatif à la Pollution provenant des sources et activités terrestres (Protocole LBS)..... | 12 |
| Synthèse des Projets et des Activités..... | 13 |
| A. Projets du FEM | 13 |
| <i>i. Une approche intégrée de la gestion de l'eau et des eaux usées par l'utilisation de solutions innovantes et la promotion de mécanismes de financement à dans la grande région Caraïbes (Projet FEM CReW+)</i> | 13 |
| <i>ii. La gestion Intégrée de l'eau, des terres et des écosystèmes dans les PEID des Caraïbes (FEM IWEco)</i> | 15 |
| B. Suivi et Évaluation..... | 19 |
| <i>iii. Suivi de la qualité des ressources en eau dans la grande région Caraïbes</i> | 19 |
| C. Gestion des déchets..... | 21 |
| <i>iv. Nœud des Caraïbes pour la gestion les déchets marins</i> | 21 |
| <i>v. Initiatives « Partenariats Sans Déchets</i> | 24 |
| D. Gestion Des Bassins Versants..... | 26 |
| <i>vi. Programme du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine, Jamaïque</i> | 26 |
| E. Programme d'action nationaux (PAN)..... | 28 |
| <i>vii. Plateforme des Caraïbes pour la gestion des polluants nutriments</i> | 28 |
| ANNEXE I : Synthèse des recommandations émises dans le cadre du 4 ^e STAC LBS, des décisions de la 4 ^e COP LBS et des décisions pertinentes prises lors de la 18 ^e Réunion Intergouvernementale et de la 15 ^e COP de la Convention de Carthagène | 30 |
| ANNEXE II : Organigramme du Secrétariat à la Convention de Carthagène..... | 37 |
| ANNEXE III : État de la ratification de la Convention de Carthagène et de ses Protocoles associés..... | 39 |
| ANNEXE IV : Réunions intergouvernementales, réunions techniques/réunions d'experts et autres convoquées par le Sous-programme AMEP les CAR LBS et les Projets du FEM (2019-2020) | 41 |

| | | |
|--------------|---|----|
| ANNEXE V : | Publications internes de l'AMEP et du projet FEM IWEco (2019-2020)..... | 43 |
| ANNEXE VI : | Documents officiels et exposés présentés dans le cadre du sous-programme AMEP..... | 44 |
| ANNEXE VII : | Matrice de l'état des Recommandations émises et des Décisions prises dans le cadre des Réunions de la Convention de Carthagène..... | 45 |

Aperçu du Programme

1. Le présent rapport présente l'état d'avancement des activités du sous-programme Évaluation et Gestion de la Pollution de l'Environnement (AMEP) dans le cadre du Protocole relatif aux Sources terrestres de pollution marine (Protocole LBS) au titre de la période 2019-2020. Le rapport présente un résumé des recommandations et décisions pertinentes de la Quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) du Protocole LBS (4^e STAC LBS), de la Quatrième Réunion des Parties Contractantes (4^eCOP) du Protocole LBS, de la Dix-huitième Réunion intergouvernementale (18^e IGM) et de la Quinzième Réunion des Parties Contractantes à la Convention de Carthagène (15^e COP) (Voir Annexe I du présent Rapport).
2. L'objectif du sous-programme AMEP consiste à prévenir, réduire, et gérer la pollution des environnements côtiers et marins face aux menaces de pollution liées aux substances et activités d'origine tellurique et marine, permettant ainsi aux pays de la grande région Caraïbes d'honorer leurs engagements tels que pris dans le cadre des Protocoles relatifs à la pollution due aux substances et activités terrestres (Protocole LBS) et du Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre le déversement d'hydrocarbures (Protocole relatif à lutte contre la pollution par les hydrocarbures).
3. Les objectifs du sous-programme se déclinent comme suit :
 - a) Coordonner et superviser la mise en œuvre des projets et activités de l'AMEP dans le cadre de la Convention de Carthagène ;
 - b) Veiller à ce que la formulation et la mise en œuvre des projets respectent les normes spécifiques au Protocole LBS et au Protocole relatif à la pollution par le déversement des hydrocarbures ;
 - c) Promouvoir la ratification du Protocole LBS et du Protocole relatif au déversement des hydrocarbures, ainsi que l'adhésion des Parties à ces instruments et leur application effective ;
 - d) Renforcer la coordination, la collaboration et la communication avec les Centres régionaux d'activités (CAR), ainsi qu'avec les membres du Réseau régional d'activités (RAN) et les organismes régionaux et internationaux pertinents dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de travail du sous-programme AMEP.
4. En juin 2019, le Gouvernement de la Barbade est devenu le 15^e pays à ratifier le Protocole relatif à la pollution provenant des substances telluriques et des activités terrestres.

5. L'enjeu d'une telle ratification du Protocole LBS a été mis en avant à l'occasion de la biennale, à travers de nouveaux moyens de sensibilisation, notamment des supports infographiques, des publications et des fiches d'informations. La liste de ces moyens et supports de communication figure à l'Annexe V.
6. L'Administrateur du Programme AMEP a coordonné la mise en œuvre des activités du programme pour la période 2019-2020, avec l'appui conjoint de l'assistant administratif du Programme AMEP et de l'Assistant-projet du CETA (composante Communication, Éducation, Formation, Sensibilisation). Les Directeurs et le personnel du Centre régional d'activités (CAR) y ont apporté un appui technique supplémentaire. L'Assistant administratif du Programme AMEP s'est retiré du Secrétariat en décembre 2020 et un assistant contractuel est en cours de recrutement.
7. L'Administrateur du sous-programme a continué à assurer les responsabilités relatives à la communication de l'AMEP en l'absence d'un Administrateur affecté au projet CETA (composante Communication, Éducation, Formation, Sensibilisation). Le sous-programme AMEP a bénéficié de l'appui de six stagiaires au cours de la période 2019-2020 ;
8. L'Administrateur du sous-programme AMEP a apporté son appui au responsable chargé de la coordination du Secrétariat, en assumant les fonctions de Responsable principal. À ce titre l'administrateur a veillé à la coordination de la 15^e Réunion des Parties contractantes à la Convention relative au Protocole de Carthagène, tenue à Roatan, au Honduras Main forte a été prêtée dans le suivi des Décisions relatives à la Convention et au Protocole LBS, ainsi que dans la soumission des mises à jour périodiques au Bureau et au siège du PNUE
9. Les discussions sont en cours entre le Secrétariat et le Gouvernement cubain concernant la finalisation des Accords de base en vue de formaliser l'implantation du Centre de recherches et de gestion écologique du transport (CIMAB), au titre de Centre régional CAR LBS.
10. En collaboration avec le Sous-programme relatif aux zones spécialement protégées et à la vie sauvage (SPAW), des protocoles d'accords ont été signés entre le Secrétariat de la Convention de Carthagène et l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes (GCFI), le Centre CATHALAC pour la gestion de l'eau dans les régions tropicales humides d'Amérique latine et des Caraïbes, l'Institut INVEMAR pour la recherche marine et côtière, et l'Institut caribéen CANARI pour la gestion des ressources naturelles.
11. Le Tableau 1 ci-après décrit l'apport de la composante AMEP aux discussions techniques relatives à la pollution, à travers les comités au niveau national, régional et mondial. Ces réunions se sont tenues en téléconférence au cours de la période allant de mars à décembre 2020.

Tableau 1: Représentativité des membres du personnel AMEP au sein des Comités nationaux, régionaux et mondiaux

| N° | Comité | Champ d'application | Pertinence par rapport à la Convention de Carthagène/au Protocole LBS | Nature de la Réunion | Fréquence |
|----|--------|---------------------|---|----------------------|-----------|
| | | | | | |

| | | | | | |
|---|--|----------|--|-------------------------------------|------------------------------|
| 1 | Groupe de Travail sur la gestion des déchets plastiques dans le cadre de la Convention de BÂLE | Mondial | Répond à la Décision de la COP LBS relative à une collaboration accrue avec le Secrétariat de BÂLE | En télé-conférence | Au besoin |
| 2 | Groupe de Travail du PNUE sur les déchets plastics | Mondial | Apporte une perspective régionale à l'élaboration de la stratégie du PNUE pour la gestion des des déchets plastiques en vue de la prochaine ANUE. | En télé-conférence | Mensuelle (juin.- déc. 2020) |
| 3 | Comité de Pilotage du projet pour l'initiative du GEF baptisée « Renforcement de l'économie bleue : des arguments économiques, des politiques éclairées par la science, la transparence ». | Mondial | Contribuer à l'élaboration d'un cadre mondial pour l'économie bleue et soutenir la mise en œuvre du Rapport du panel sur les Océans, intitulé « Des solutions basée sur les océans et qui profitent aux Personnes, à la Nature et à l'Économie » au niveau régional. | En présentiel | Une réunion tenue en 2021 |
| 4 | Comité Consultatif Technique (CCT) – Agence de santé publique des Caraïbes (CARPHA) | Régional | Appuie la coordination des projets en lien avec la santé environnementale dans les Caraïbes, notamment la coordination du projet FEM IWeco. Fournit un appui au Comité consultatif du CARPHA sur l'environnement | En télé-conférence | Semestrielle |
| 5 | Comité technique du Partenariat mondial pour l'eau Comité | Régional | Soutient la coordination des projets liés à l'eau dans les Caraïbes | En télé-conférence et en présentiel | Trimestrielle |

| | | | | | |
|----|---|----------|---|------------------------------------|---------------|
| 6 | Programme d'action stratégique (PAS) du Projet PNUD/FEM CLME+ | Régional | Le vice-Président du Mécanisme de coordination intérimaire du PAS | En présentiel | Semestrielle |
| 7 | Unité de mise en œuvre du projet FEM CLME+ | Régional | Facilite la mise en œuvre coordonnée des activités du projet. | En téléconférence et en présentiel | Semestrielle |
| 8 | Coordination Inter-agences Groupe du projet FEM IWeco | Régional | Représente le Secrétariat au titre de chef de file régional exécutant du projet FEM IWeco | En présentiel et en téléconférence | Trimestrielle |
| 9 | Réunions du comité de pilotage du projet FEM IWeco | Régional | Représente le Secrétariat en tant que principale agence d'exécution régionale du projet FEM IWeco | En présentiel et en téléconférence | Annuelle |
| 10 | Réunion du Comité de pilotage du projet FEM CReW+ | Régional | Représente le Secrétariat en tant qu'agence d'exécution conjointe du projet FEM CReW+ | En présentiel et en téléconférence | Annuelle |
| 11 | Nœud caribéen pour la gestion des déchets marins | Régional | Co-organisateur, conjointement avec l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes | En téléconférence et en présentiel | Au besoin |
| 12 | Plateforme Caribéenne pour la Gestion des polluants nutritifs | Régional | la plateforme qui vient en appui l'Annexe IV du protocole LBS | En téléconférence et en présentiel | Au besoin |
| 13 | Plateforme caribéenne pour la gestion des eaux usées Gestion | Régional | Fournit un soutien technique à la plateforme hébergée par CWWA faveur des dispositions de l'Annexe III du Protocole LBS | En téléconférence et en présentiel | Au besoin |
| 14 | Groupe de travail du Secrétariat sur le suivi et l'évaluation | Régional | Apporte son appui à la mise en œuvre du Plan de travail de la composante AMEP | En téléconférence | Au besoin |

| | | | | | |
|----|---|----------|--|-------------------------------------|---------------|
| 15 | Groupe de travail du Secrétariat sur les Sargasses | Régional | Fournit un appui à la mise en œuvre des activités relatives aux Sargasses telle que spécifiée dans le Plan de travail du Secrétariat | En télé-conférence | Au besoin |
| 16 | Comité pour le Plan d'action stratégique régional relatif à la gestion des ressources en eau (RSAP) | Régional | Vient en appui à la coordination des projets et des activités liés à la gestion intégrée des bassins versants, des ressources en eau et des eaux usées en vertu du Protocole LBS | En télé-conférence | Au besoin |
| 17 | Comité technique du Projet du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine | National | Représente le Secrétariat au titre d'agence co-exécutrice du projet | En télé-conférence et en présentiel | Trimestrielle |
| 18 | Comité de pilotage du projet FEM IWeco aux Bahamas | National | Fournit un appui technique et veille à la collaboration avec le projet régional IWeco | En télé-conférence | Mensuelle |

12. Au cours de la période considérée dans ce rapport, le sous-programme AMEP a été représenté à plusieurs réunions et conférences régionales et mondiales, notamment à des réunions ministérielles régionales consacrées aux transports maritimes, à l'environnement, à la gestion des déchets solides et aux ressources en eau.
13. Les représentants AMEP ont marqué leur participation à travers des exposés oraux, des stands d'exposition montrant des présentations vidéo, des supports promotionnels et des affiches décrivant les travaux relatifs au protocole LBS. Se référer à l'Annexe VI pour les exposés présentés et la participation aux réunions. Le fait de prendre part à plusieurs réunions virtuelles, webinaires et conférences en 2020 a permis de mieux faire connaître les travaux du Secrétariat.
14. Plusieurs mesures ont été prises à l'effet d'améliorer la communication avec les intervenants et faciliter le partage des connaissances. Le Tableau 2 ci-dessous en donne un aperçu.

**Tableau 2. Résumé des Rapports, Bulletins d'Information et Activités de Communication
Coordonnées par la composante AMEP**

| N° | Rapport | Fréquence |
|----|---|-----------|
| 1 | Contribution au Bulletin de la Division des écosystèmes du PNUE | Mensuelle |
| 2 | Contribution aux Rapports annuels du PNUE | Annuelle |

| | | |
|-----|---|--|
| 3 | Contribution aux rapports du PNUE sur les résolutions pertinentes de l'ANUE | Au besoin |
| 4 | Rapport sur la mise en œuvre des Orientations stratégiques pour les Mers régionales | Annuelle |
| 5 | Rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action mondial (GPA) du PNUE | Annuelle |
| 6 | Contribution au Rapport du Secrétaire-Général sur l'Océan et le Droit de la mer | Annuelle |
| 7 | Rapport sur les mesures prises en appui à la Résolution 67/205, adoptée le 21 juin 2005 Décembre 2012 « Vers le développement durable de la mer des Caraïbes pour les générations présentes et futures ». | Annuelle |
| 8 | Rapports financiers et Rapport d'étape du Projet à l'intention des bailleurs, des Unités de Coordination du Projet, des entités d'exécution et du siège du PNUE | Au besoin (trimestrielle, semestrielle et Annuelle) |
| 9. | Mises à jour du site Web et des médias sociaux | Quotidiennement |
| 10 | Mises à jour de la base de données — Points focaux | Au besoin |
| 11 | Rapport de l'Équipe-Pays des Nations Unies relatif au Plan-cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (PNUAD) | Annuelle |
| 12 | Rapport adressé à l'Institut jamaïcain de la planification, relatif aux projets et aux activités menés en Jamaïque | Annuelle |
| 13 | Rapport adressé à la Commission économique CEPAL relatif à la mise en œuvre de l'initiative « SAMOA, la voie à suivre » | Au besoin |
| 14 | Rapport relatif aux Plans nationaux de mise en œuvre (Plans nationaux de mise en œuvre du Cadre multinational des Nations Unies pour le développement durable — UNMSDF) concernant spécifiquement la Jamaïque, Trinité-et-Tobago, Belize, le Suriname et Guyana | Annuelle |
| 15. | Contribution aux bases de données relatives au Projet et aux Contacts, et au Suivi du projet CLME+ SAP dans le cadre de CLME + Hub | Au besoin |
| 16 | Fournit un appui au bulletin trimestriel d'information digital du projet FEM IWeco, et aux webinaires bimensuels du projet IWeco | Au besoin |

15. À travers la composante AMEP, le Secrétariat a examiné plusieurs rapports régionaux et mondiaux en y apportant sa contribution technique, touchant *notamment* à la Résolution des Nations Unies relative aux Océans, au groupe des Petits États insulaires en développement (PEID) et aux Objectifs de développement durable. Il en va de même pour plusieurs Rapports techniques des Nations Unies traitant des questions en lien avec la pollution, et plus spécifiquement le déversement des déchets en milieu marin, les déchets plastiques, les eaux usées et les polluants nutritifs. La Stratégie de recherche sur la pollution publiée par l'Institut de pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI) dans le cadre du projet PNUD/FEM CLME+ faisait spécifiquement référence au Protocole LBS .
16. Les réunions régionales et internationales ont également bénéficié de l'appui du sous-programme AMEP ; la liste des principaux ateliers organisés avec l'appui du Secrétariat figure à l'Annexe IV.
17. Les liens avec les organismes régionaux ont été renforcés et des réunions de coordination ont été

organisées en synergie avec plusieurs partenaires sur des domaines d'intérêt mutuel liés à la prévention et à la réduction de la pollution. Certains de ces partenariats sont présentés ci-après :

| | |
|---|---|
| Programme d'action mondial du PNUE (GPA) Bureau régional du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ROLAC) et le Bureau sous-régional pour les Caraïbes (CSRO) | Agence de santé publique des Caraïbes (CARPHA) Organisation Maritime Internationale (OMI), l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) |
| Sous-Commission de la Commission Océanographique Internationale pour la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (IOCARIBE) Fonds pour l'Environnement mondial (FEM) | Centre de l'eau pour les tropiques humides d'Amérique Latine et des Caraïbes [de l'espagnol El Centro del Agua del Trópico Húmedo para América Latina y el Caribe] |
| Organisation des Caraïbes orientales (OECO) Association pour la gestion des eaux douces et usées des Caraïbes (CAWASA) The Nature Conservancy Partenariat mondial pour l'eau — Caraïbes et Amérique centrale | Institut INVEMAR de Recherche marine et côtière [de l'espagnol El Instituto de Investigaciones Marinas y Costeras (INVEMAR)] Agence américaine de Protection de l'Environnement (EPA) |
| Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) Organisation Panaméricaine de la Santé (PAHO) Association pour la gestion des eaux douces et usées des Caraïbes (CAWASA) Banque Inter-Américaine de Développement (IDB) | Association des États des Caraïbes (AEC) Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Université des Nations Unies, Institut pour l'eau, l'environnement et la santé (UNU-INWEH) Centre Régional des Caraïbes de la Convention de Bâle, Commission OSPAR Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI) |

18. Le Groupe de travail spécial ouvert sur le suivi et l'évaluation de l'état de l'environnement a continué de superviser la finalisation et la diffusion du Rapport sur l'état de la Zone de la Convention (SOCAR) et de fournir un appui technique au Secrétariat. Le rapport final a été présenté lors de la Réunion des ministres de l'Environnement d'Amérique latine et des Caraïbes en février 2021.
19. Le projet « La Gestion Intégrée de l'Eau, des Terres et des Écosystèmes dans les Petits États insulaires en développement des Caraïbes » (IWEco en abrégé) financé par le FEM a tenu ses Troisième et Quatrième Réunions du Comité de pilotage du Projet en avril 2019 et juillet 2020 respectivement. L'évaluation à mi-parcours du projet a été achevée et est classée comme document de référence de la Réunion.
20. La proposition grandeur nature du projet FEM CREW+ a été soumise au Fonds pour l'environnement mondial en mars 2019 et a reçu une approbation officielle en novembre 2019. L'Atelier de lancement et le premier Comité de pilotage du projet se sont réunis par télé-conférence

en novembre 2020.

21. Le sous-programme AMEP a continué à travailler en étroite collaboration avec le sous-programme SPAW dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Grand écosystème marin des Caraïbes (GEF CLME+) financé par le FEM. Cette collaboration s'est étendue au Sous-Programme CETA concernant précisément le Projet de Phase 3, financé par l'Union européenne et intitulé « Renforcement de Capacités dans le cadre des Accords Multilatéraux sur l'Environnement dans les Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP MEA) ». Un résumé de la mise en œuvre conjointe du projet CLME+ est disponible en tant que Document d'information PNUE (DEPI)/CAR WG.41/INF.11.
22. Suite à l'engagement volontaire qu'ont connu la Commission OSPAR (OSPAR) et le Secrétariat de la Convention de Carthage, un mémorandum d'accord a été élaboré et signé en vue de renforcer la coopération interrégionale sur les aires marines protégées (AMP), les déchets marins et la gestion écosystémique.
23. Soutenu par le projet « Renforcer la résilience humaine dans le nord de Clarendon et l'ouest de Kingston, en Jamaïque » dans le cadre des activités du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine, le Secrétariat a poursuivi la mise en œuvre d'activités visant à améliorer l'eau et l'assainissement ainsi qu'à réduire la pollution au sein des communautés locales vulnérables de la Jamaïque. Le Secrétariat a mis au point un outil de formation sur la collecte des eaux de pluie et achèvera en 2021 l'élaboration d'un modèle de gestion participative et de gestion des systèmes communautaires d'approvisionnement en eau en vue d'une éventuelle vulgarisation et mise à l'échelle dans la grande région Caraïbes.
24. La collaboration entre le Sous-Programme AMEP et les Bureaux régionaux et sous-régionaux du PNUE dans les Caraïbes s'est poursuivie dans les domaines de la gestion des déchets solides, y compris les plastiques et les microplastiques, ainsi que les substances provenant des produits chimiques. Un appui a été apporté à l'élaboration du Plan d'Action régional de l'Amérique centrale relatif aux déchets marins, ainsi qu'à la finalisation du Plan d'action régional des Caraïbes pour les déchets solides et à l'élaboration de propositions conjointes relatives aux déchets solides, aux déchets marins et aux déchets plastiques.
25. En collaboration avec des partenaires régionaux, le Secrétariat a réussi à mobiliser un soutien financier au profit des activités de prévention de la pollution en attente de financement, tel que prévu dans le Plan de travail 2019-2020 et pour les nouveaux projets présentés dans le Plan de travail provisoire 2021-2022. Le résumé des activités en attente de financement pour lesquelles un appui financier a été mobilisé et qui ont été exécutées au cours de l'exercice biennal se présente comme suit :
 - a) Campagne régionale Clean Seas pour des Mers propres financée dans le cadre du Partenariat mondial sur les déchets marins (GPML) du PNUE et mise en œuvre par le Nœud caribéen pour la lutte contre la pollution par les déchets marins ;
 - b) Concept de projet/PIF du FEM, intitulé « Réduire la Pollution due au déversement des déchets plastiques dans la Mer des Caraïbes, à travers la Gestion durable des matières Plastiques dans la grande région Caraïbes », initié et approuvé par le FEM en vue d'être développé sous forme d'une proposition de projet de grande envergure ;
 - c) Proposition visant à renforcer les capacités du Nœud caribéen et améliorer la Gestion des

déchets marins dans les Caraïbes, approuvée par la Direction de l'environnement et du changement climatique du Gouvernement canadien et mise en œuvre par l'intermédiaire du Nœud régional de lutte contre la pollution par le déversement des déchets en milieu marin ;

- d) Concept de projet pour un Projet régional de Réduction des déchets plastiques pour les PEID des Caraïbes, approuvé par le gouvernement allemand en vue de sa maturation en proposition de projet de grande envergure.

26. Des discussions ont également été tenues avec le Siège du PNUE aux fins d'identifier les possibilités pour le Secrétariat d'apporter son appui à la mise en œuvre de deux projets du FEM relatifs aux eaux internationales, à savoir :

- a) Projet du FEM concernant le Grand écosystème marin du Golfe du Mexique ; et
 b) GEF IW : LEARN 5 : Soutenir la coordination du portefeuille au sein et au-delà du domaine d'intervention des eaux internationales, en particulier dans les Petits États insulaires en développement, grâce au partage des connaissances, à la gestion de l'information, à l'établissement de partenariats et aux services d'orientation programmatique.

27. Au cours de l'exercice biennal 2019-2020, le Secrétariat a continué à exécuter ses travaux au titre du sous-programme AMEP dans les domaines thématiques suivants : a) Suivi et évaluation ; b) Gestion des déchets ; c) Gestion des bassins versants ; et d) Programmes d'action nationaux pour la lutte contre la pollution.

Côûts et dépenses liés à la coordination du Programme (en dollars US)

| Durée du Projet | Source de financement | Budget prévisionnel (2019-2020) | Dépenses (2019-20) |
|------------------------|------------------------------|--|---------------------------|
| 2019-20 | CTF | 989,879 | 989,879 |

28. Le récapitulatif des contrats et des services sollicités pendant la mise en œuvre du sous-programme AMEP (exercice 2019-2020) est présenté comme suit :

Parmi les dépenses de coordination du programme figurent les dépenses liées au recrutement du personnel, aux voyages, rapports, communications, au matériel et à l'administration.

| Contrat | Signé/ Date d'effectivité | Date d'expirati on | Organisations/in dividus/entrepri ses sous engagés par contrat Organisation/ Personne contractante | Livrable du projet | Pays | Coût total (USD) |
|----------------|--|-----------------------------------|---|---------------------------|-------------|---------------------------------|
|----------------|--|-----------------------------------|---|---------------------------|-------------|---------------------------------|

| | | | | | | |
|---|---------------|-----------------|-----------------------|--|---------------------|--------|
| 1 | 1 déc. 2020 | 31 juillet 2021 | Pierluigi Rauco | Conception graphique — livrables pour la phase III du Projet ACP AME et FEM IWeco IWeco | Italie | 17 500 |
| 2 | 18 déc. 2020 | 18 mars 2021 | Diana De León Dardon | Création graphique — livrables attendu pour le compte du Secrétariat, notamment des livrables destinés au rapport SOCAR et à la Stratégie régionale sur les nutriments (financement du Ministère suédois de l'Environnement) | Guatemala | 15 000 |
| 3 | 18 janv. 2021 | 18 mars 2021 | Hugh Sealy | Projet FEM CReW+ | Barbade | 10 000 |
| 4 | 19 janv. 2021 | 18 mars 2021 | Jorge Barrios Ordoñez | Projet FEM CReW+ | Mexique | 10 000 |
| 5 | 24 déc. 2020 | 24 juin 2021 | Susanna Keim | FEM CReW+ IWeco | Allemagne | 12 000 |
| 6 | 7 déc. 2020 | 24 déc. 2020 | Yves Renard | Projet FEM CReW+ | Sainte-Lucie/France | 5 000 |
| 7 | 30 juin 2020 | 29 mai 2021 | Matthew McFall | Projet commun du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine en Jamaïque | Jamaïque | 18 000 |
| 8 | 20 sept. 2020 | 3 janv. 2021 | Kala Fleming | Projet commun du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine en Jamaïque | Etats-Unis/Antigua | 27 500 |
| 9 | 3 déc. 2020 | 2 mars 2021 | David Simmons | German Plastics Project | Sainte-Lucie | 20 000 |

| | | | | | | |
|----|---------------|--------------|-----------------|--|-----------------------|--------|
| 10 | 11 mai 2020 | 31 déc. 2020 | Asha Singh | FEM IWEco - Étude de Faisabilité en vue de la mise en place d'une Plate-forme régionale de données sur le suivi environnemental (REMDAP) | Trinité-et-Tobago | 11 250 |
| 11 | 22 juin 2020 | 28 fév. 2021 | Allison Astwood | FEM IWEco — Évaluation de la Capacité du Laboratoire régional à soutenir les activités de suivi de l'état de l'environnement | Sainte-Lucie/Jamaïque | 8 100 |
| 12 | 1er juin 2019 | 30 juin 2019 | Anton Holland | Résumé à l'intention des décideurs — Rapport SOCAR | | 1 020 |

État du Protocole relatif à la pollution provenant des substances telluriques et des activités terrestres (Protocole LBS)

29. Depuis le dernier rapport, la Barbade est devenue le quinzième pays à ratifier le Protocole LBS.

| Partie Contractante | Entrée en vigueur |
|--------------------------|-------------------|
| Antigua-et-Barbuda | 13 juillet 2010 |
| Les Bahamas | 24 juin 2010 |
| Barbade | 29 juin 2019 |
| Belize | 04 février 2008 |
| République du Costa Rica | 26 mai 2016 |
| République dominicaine | 6 septembre 2012 |
| France | 4 mai 2007 |
| Grenade | 5 mars 2012 |
| Guyana | 14 juillet 2010 |
| Honduras | 13 octobre 2018 |
| Jamaïque | 5 novembre 2015 |

| | |
|-----------------------|-----------------|
| Panama | 9 juillet 2003 |
| Sainte-Lucie | 30 janvier 2008 |
| Trinité-et-Tobago | 28 mars 2003 |
| États-Unis d'Amérique | 13 février 2009 |

30. Le Secrétariat a continué à travailler avec les points focaux LBS en vue de promouvoir et de faciliter la ratification du Protocole LBS à travers la grande région Caraïbes. Grâce à cette action, Saint-Kitts-et-Nevis a préparé et soumis une demande de ratification officielle à son Conseil des ministres.

Récapitulatif des Projets et Activités

31. Le contexte, les objectifs, les résultats escomptés, les pays bénéficiaires ainsi que les états (les principaux résultats spécifiques et les dépenses) des projets et activités mis en œuvre par le Secrétariat dans le cadre du sous-programme AMEP, exercice 2019-2020, sont présentés ci-après.

A. Les Projets du FEM

- i. Une approche intégrée de la gestion de l'eau et des eaux usées tirant parti des solutions innovantes et valorisant des mécanismes de financement dans la grande région Caraïbes. (CReW+)*

Contexte

32. Suite à l'approbation du formulaire d'identification de projet (FIP) relatif au Projet FEM CREW+, une proposition de projet à grande envergure a été élaborée en 2019 et soumise au FEM pour examen. La proposition a été approuvée en novembre 2019 et est en phase de pré-lancement. Le document final du projet peut être consulté sous UNEP(DEPI)/CAR WG.41/INF.20.
33. Le projet est constitué de quatre composantes techniques, ainsi que d'un volet suivi et évaluation, et gestion de projet. Ces composantes techniques sont notamment :
- Réformes institutionnelles, politiques, législatives et réglementaires en ce qui concerne la gestion intégrée des ressources en eau et des eaux usées (IWWM) ;
 - Options de financement durables, adaptées aux projets de gestion intégrée des ressources hydriques et des eaux usées (IWWM) en milieu urbain, périurbain et rural ;
 - Fourniture de solutions innovantes à petite échelle, locales, rurales, périurbaines et communautaires pour les projets IWWM ;
 - Gestion des connaissances et plaidoyer relatif à l'importance de l'approche IWWM pour l'atteinte des Objectifs de développement durable ;

Objectif(s)

34. L'objectif consiste à mettre en œuvre des solutions techniques innovantes à petite échelle dans la grande région Caraïbes grâce à une approche intégrée dans la gestion des ressources en eau et des eaux usées tirant parti des mécanismes de financement durables pilotés par le Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées (CReW).

Résultats escomptés

35. Les résultats escomptés sont les suivants :

- Consolider, améliorer et réformer les cadres institutionnels, politiques et législatifs de l'approche IWWM dans au moins 9 pays ;
- Renforcement de la coordination régionale et nationale, du partage d'informations, des décisions éclairées par la science et présentation des informations relatives aux ODD et les AEM pertinents, sur la base de données issues des plates-formes/bases de données nationales et régionales spécifiques à l'approche IWWM, ainsi que d'éléments provenant des institutions régionales dans au moins 6 pays participants ;
- Amélioration des connaissances et des compétences en vue de permettre le suivi des processus nationaux de réforme en matière de politique IWWM d'une part, et dans le but de rédiger des rapports en lien avec les ODD et les AME pertinents d'autre part ;
- Compréhension approfondie des différentes options de financement et une préparation plus efficace en matière de financement de la gestion des eaux usées à petite échelle aux niveaux local, communautaire et national dans tous les pays participants ;
- Financement accru et durable au profit de la gestion intégrée des bassins hydrographiques, y compris la protection des eaux souterraines dans au moins 3 bassins hydrographiques/régions sources ;
- Amélioration des connaissances et des compétences nécessaires à la conception, à la mise en place et à la gestion efficaces des mécanismes financiers appropriés dans certains pays ;
- Amélioration du traitement des eaux usées, y compris les processus de recyclage, dans les zones rurales et périurbaines à l'aide de solutions accessibles et à travers l'approche IWWM ;
- Amélioration de la gestion du cycle de vie de l'eau, de l'économie circulaire et de l'efficacité d'une utilisation-consommation de l'eau qui valoriserait la protection des sources et la réutilisation de l'eau dans la gestion conjointe des eaux de surface et souterraines dans 3 bassins hydrographiques/zones sources ;
- Amélioration des connaissances et compétences au sein des communautés cibles afin de faciliter la mise en œuvre de solutions innovantes et peu coûteuses en matière de gestion intégrée de l'eau et des eaux usées ;
- Les communautés cibles sont plus conscientes et comprennent mieux les avantages liés à la mise en œuvre des approches IWWM dans leur environnement afin de permettre la mise en œuvre de solutions accessibles et intégrées de gestion des ressources en eau et des eaux usées ;
- Accès amélioré à un mécanisme de partage d'informations, y compris la connaissance des expériences relatives aux leçons tirées d'une part, et un partage d'informations plus efficace avec le FEM et les communautés locales et nationales au sens large entre les 18 pays participants d'autre part.

Pays bénéficiaires

Au niveau régional : Barbade, Belize, Colombie, Costa Rica, Cuba, Grenade, Guatemala, Guyana, Honduras, Jamaïque, Mexique, Panama, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago.

| |
|--|
| <i>i. Une approche intégrée en matière de gestion de l'eau et des eaux usées grâce à l'utilisation des solutions innovantes et la valorisation des mécanismes de financement dans la grande région Caraïbes. (CREW+)</i> |
| Budget total du projet (IDB et PNUE): 302 585 460 USD |
| Total des fonds provenant du FEM (BID et PNUE): 14 943 938 USD |
| Total des fonds provenant du FEM (PNUE) : 6 398 100 USD |
| Budget Biennal (UNEP): USD 3,000,000 (USD 476,000 pour 2020; Quantité consommé. ~ 43,143.48) |
| Calendrier : 3 ans (2020 à 2022) |
| Champ d'application : Au niveau régional — Barbade, Belize, Colombie, Costa Rica, Cuba, République dominicaine, Grenade, Guatemala, Guyana, Honduras, Jamaïque, Mexique, Panama, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago |
| Partenaires : Banque interaméricaine de développement (IDB), GIZ, OAS |
| Articles/Annexes du Protocole LBSN : Articles III, V, VI, VII, X, XI ; Annexe III |

État

36. La proposition complète au titre du Projet CREW+ financé par le FEM et baptisé « Une approche intégrée de la gestion des ressources en eau et des eaux usées à travers des solutions innovantes et en valorisant des mécanismes de financement dans la grande région Caraïbes (CREW+) » a été approuvée par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en novembre 2019 pour un montant de 14 943 938 USD.
37. Dans le cadre de la phase de pré-lancement du projet, le Secrétariat a organisé plusieurs réunions et tenu plusieurs sessions d'échanges virtuelles avec aussi bien les points focaux gouvernementaux que les partenaires régionaux, aux fins d'affiner les activités liées au projet aux niveaux national et régional ainsi que les allocations budgétaires.
38. De nouveaux supports de communication ont été produits, notamment des brochures, une vidéo et des présentations PowerPoint.
39. Le projet a été lancé lors d'un événement conjoint PNUE, IDB et GIZ placé sous le thème « Toilettés des Caraïbes : découvrez le projet CREW+ » qui s'est tenu dans le cadre des activités marquant la Semaine de la GIZ sur l'eau et le développement (WW4D) en août 2020.
40. Le Secrétariat a facilité la tenue de l'Atelier de lancement et du premier Comité de pilotage du Projet en novembre 2020. L'élaboration des documents de base relatifs à ces événements faisait également partie de ces étapes. Les rapports provisoires de ces événements peuvent être consultés sous UNEP(DEPI)/CAR WG.41/INF.27 et UNEP(DEPI)/CAR WG.41/INF.28.

41. En ce qui concerne les pays bénéficiaires des projets directement gérés par le PNUE, le Secrétariat a facilité le recrutement de consultants nationaux afin d'aider à mettre à jour les modules nationaux.
43. Le Secrétariat a procédé au recrutement de deux consultants en vue d'aider à définir les normes relatives aux nutriments et la façon dont le Protocole LBS devrait envisager la réutilisation des effluents d'eaux usées traitées et la gestion des ressources en eau douce dans le cadre d'une approche plus intégrée de la gestion des ressources en eau.

ii. Gestion intégrée de l'eau, des terres et des écosystèmes dans les PEID des Caraïbes (FEM IWeco)

Contexte

42. Le projet IWeco du FEM vise à améliorer la gestion et la protection des ressources terrestres, côtières et marines de la Mer des Caraïbes dans le cadre de la Convention de Carthagène et des protocoles LBS et SPAW associés. Le projet œuvre à la promotion de l'adoption de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et des principes de gestion des écosystèmes tels que valorisés dans le cadre du projet FEM-IWCAM dans les cadres de développement au niveau national. Le projet s'attèle également à la mise en œuvre de solutions innovantes aux fins de réduire la pollution et améliorer les ressources en eau douce et côtière, compte tenu des défis supplémentaires imposés par les changements climatiques et la variabilité climatique.
43. Le projet FEM IWeco a été approuvé en avril 2015 avec une période initiale de mise en œuvre allant de 2015 à 2020. Le PNUE et le PNUD en assurent conjointement l'exécution, le rôle d'agence exécutive principale revenant naturellement au PNUE. Le Secrétariat de la Convention de Carthagène est l'organisme principal co-exécutant, en synergie avec l'Agence de santé publique des Caraïbes (CARPHA), l'autre entité co-exécutrice.
44. L'Atelier de lancement du FEM IWeco et la Première Réunion du Comité de pilotage du projet (PSC) se sont tenus du 20 au 22 septembre 2016 à Kingston (Jamaïque), la deuxième à La Havane (Cuba) du 26 février au 2 mars 2018, la troisième en République dominicaine en avril 2019 et la quatrième en télé-conférence les 1er et 2 juillet 2020.
45. Bien que le projet ait été officiellement lancé en septembre 2016, la période allant d'août au 31 décembre 2016 a été considérée comme la phase de lancement, la date officielle de lancement restant le 1er janvier 2017.
46. Suite à la quatrième Réunion du Comité de pilotage, une requête de prorogation exhorcée de frais est en cours de soumission et devrait aller jusqu'à fin août 2023.

Objectif(s)

47. Contribuer à la préservation des écosystèmes caribéens d'importance mondiale et à la durabilité des moyens de subsistance en tirant parti des technologies et des approches éprouvées qui conviennent aux Petits États insulaires en développement à travers une meilleure gestion des ressources en eau douce et des ressources côtières, ainsi qu'une gestion durable des terres et des forêts de manière à renforcer la résilience des systèmes socio-écologiques face aux effets des changements climatiques.
48. Le projet s'articule autour de quatre principales composantes, à savoir :

- **Composante I** : Élaboration et mise en œuvre d'approches intégrées et novatrices dans la gestion durable des terres (GDT) ;
- **Composante II** : Renforcement de l'approche de gestion durable des terres, du suivi des écosystèmes et du cadre des indicateurs ;
- **Composante III** : Renforcement des capacités en matière de gestion des services écosystémiques (institutionnels, politiques, législatifs et réglementaires) ;
- **Composante IV** : Amélioration des moyens d'échange de connaissances, des meilleures pratiques, de la reproductibilité et de la participation des parties prenantes.

Résultats escomptés

49. Les résultats escomptés du projet sont les suivants :

- Résultat C1.1 : Réduction mesurable de la pression exercée sur les sites du projet grâce à un approvisionnement durable en eau de qualité ainsi que des actions de gestion écosystémiques et de gestion des terres qui prennent en compte les changements climatiques ;
- Résultat C1.2 : Accroissement des opportunités de trouver des moyens de subsistance à travers un fonctionnement amélioré des services écosystémiques ;
- Résultat C2.1 : Renforcement des systèmes nationaux et régionaux de suivi de l'état de l'environnement dans le cadre des accords de bases internationaux ;
- Résultat C3.1 : Renforcement des politiques et de la législation en vue d'une gestion efficace de l'eau, des terres et des ressources écosystémiques de manière à prendre en compte les changements climatiques ;
- Résultat C3.2 : Renforcement des capacités des institutions nationales et régionales, ainsi que celles d'autres parties prenantes dans les domaines de la gestion de l'eau, des terres, des écosystèmes de façon à prendre en compte les changements climatiques ; et
- Résultat C4.1 : Amélioration de la gestion et de l'accès à l'information pour les professionnels du secteur et d'autres parties prenantes grâce aux réseaux de partage des connaissances.

Pays bénéficiaires

Au niveau régional : Antigua-et-Barbuda, Barbade, Cuba, Grenade, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Trinité-et-Tobago.

Coût et dépenses liés au projet (en USD)

| Durée du Projet | Coût total du Projet | Source de financement | Budget prévisionnel (2019-2020) | Budget réel du Projet (2019-20) | Dépenses ² (Exercice 2019 -20) |
|------------------------|-----------------------------|------------------------------|--|--|--|
| 2015-2020 | 20 722 572 | FEM | 5 035 329 | 17 500 000 | 10 966 247 |

Statut

50. Bien que l'Unité de coordination du Projet FEM IWEco soit basée au Secrétariat de la Convention de Carthagène, qui par ailleurs joue le rôle d'agence principale co-exécutante, en tant que projet à domaines d'intervention multiples, certaines activités relatives à la biodiversité terrestre, à la dégradation des terres, à la gestion durable des forêts, à la gestion des ressources en eau douce et aux changements climatiques ne rentrent pas strictement dans le cadre des activités du Secrétariat ou du sous-programme AMEP. Toutefois, pour la plupart des Petits États insulaires en développement (PEID) des Caraïbes, toutes les activités terrestres ont un impact direct sur le milieu côtier et marin et, par conséquent, confortent les objectifs et obligations généraux spécifiques à la Convention de Carthagène et à ses Protocoles associés.
51. Le présent rapport résume l'état d'avancement du projet de façon générale, tout en insistant davantage sur l'appui direct et les activités mises en œuvre dans le cadre du sous-programme AMEP.
52. Le Secrétariat apporte un appui général à la gestion de l'ensemble du personnel affecté au projet IWEco. L'élaboration et l'approbation des contrats en collaboration avec les gouvernements et les partenaires, ainsi que la facilitation de tous les paiements financiers bénéficient aussi de l'appui général du Secrétariat.
53. Le projet de taille moyenne pour les Bahamas tel que soumis en mai 2018 au FEM a été approuvé en 2019 et sa mise en œuvre a été lancée en 2020. Le Secrétariat a facilité l'établissement des liens avec le projet régional IWEco.
54. L'Accord de coopération entre l'agence CARPHA en tant qu'entité co-exécutante et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement a été finalisé en septembre 2018 dans le cadre du projet. Cet accord porte sur les activités de recherche et de suivi (Composante 2) et sur les Mécanismes législatifs et institutionnels (Composante 3). L'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) et le Secrétariat apporteront également leur appui à ces deux composantes.
55. Le premier Rapport sur l'État régional de la zone de la Convention de Carthagène (Rapport SOCAR), et plus spécifiquement sur la pollution marine — projet cofinancé par le projet FEM IWEco — présente des données relatives au suivi de l'état de la pollution telles que recueillies à travers 16 pays de la grande région Caraïbes. Le rapport en question sur les données et la qualité de l'eau, ainsi qu'une liste convenue d'indicateurs permettront d'améliorer la présentation des rapports sur les Accords multilatéraux spécifiques à l'environnement (AME) d'une part, et les progrès réalisés dans le cadre des Objectifs de développement durable d'autre part. Le rapport présente une analyse des paramètres de pollution en rapport avec l'acidification des océans, l'eutrophisation (excès de nutriments dans l'eau), l'hypoxie (manque d'oxygène dissout dans l'eau), la sédimentation et à la contamination bactérienne. Des résultats récents en lien avec la pollution par les déchets plastiques et au mercure ont été présentés, et ont ensuite été exploités au moyen d'outils scientifiques avancés et des procédés de modélisation de pointe en vue de mener à bien l'évaluation et en tirer des éléments de prévisions. Certains des résultats ont révélé que la contamination fécale des eaux côtières (*Entérocoques* et *E. coli*) est répandue dans l'ensemble des pays évalués.

56. Un résumé à l'intention des décideurs a été préparé et sera disponible début 2021. Une stratégie de communication spécifique à l'outil SOCAR et intégrant entre autres des supports de communication sur les résultats du rapport (pratiques modèles, supports infographiques) a également été élaborée et sera finalisée au courant du premier semestre 2021 pour diffusion.
57. Une étude sous-régionale visant à éclairer la stratégie régionale en matière de réduction de la pollution provenant des nutriments dans la grande région Caraïbes a été menée par le Secrétariat avec l'appui technique du CAR IMA, du CAR CIMAB et de l'Université de Para au Brésil. Financé dans le cadre du projet PNUD FEM CLME+, cette étude a couvert l'ensemble des pays IWeco et appuiera les futurs travaux sur les indicateurs spécifiques à la gestion des nutriments.
58. Le personnel du Secrétariat, les CAR LBS et les membres du Groupe de travail ouvert sur le suivi et l'évaluation ont fourni un appui technique aux pays participants au projet IWeco notamment dans les domaines des indicateurs environnementaux et du suivi-évaluation.
59. L'Administrateur du sous-programme AMEP a participé au processus de recrutement des consultants engagés en vue de mener des évaluations relatives aux cadres d'indicateurs nationaux et régionaux, analyser la pollution du secteur du tourisme de plaisance, élaborer des cadres politiques et juridiques pour la gestion intégrée de l'eau, des terres et des écosystèmes, mener des évaluations relatives à la capacité des laboratoires et concevoir de nouveaux supports de communication, examiner les différents rapports relatifs à ces activités.
60. La mise au point des outils d'aide à la décision, une activité principale dévolue au Secrétariat dans le cadre du Projet IWeco, sera renforcée par les recommandations du Rapport SOCAR et l'évaluation en cours relative aux besoins, telle que menée par l'Entité de coordination du projet GEF IWeco et la CARPHA; Cette activité débutera au second semestre 2021. Des discussions ont été engagées d'une part entre le Siège du PNUE en rapport avec son Dispositif mondial de veille et de surveillance environnementale, en synergie avec le ROLAC du PNUE concernant leurs travaux relatifs aux indicateurs environnementaux, et plus spécifiquement la mise au point de Systèmes nationaux d'information sur l'environnement, et d'autre part entre la CEPALC (Nations Unies) et le projet PNUD FEM CLME+ en vue de mettre en place des synergies et œuvrer en faveur de la durabilité, notamment en ce qui concerne les exigences en matière de présentation des rapports aux mécanismes de suivi des Accords multilatéraux sur l'environnement (AME), parmi lesquels la Convention de Carthagène et ses Protocoles associés.
61. Un aspect clé de l'appui qu'apporte le sous-programme AMEP au projet FEM IWeco consiste à assurer la mise en place des synergies avec d'autres projets et activités, tels que le projet PNUD FEM CLME+. La République dominicaine a bénéficié d'un appui dans le cadre de la mise au point d'un outil d'aide à la décision financé par le Ministère italien des Affaires étrangères et son Agence italienne de Coopération et de Développement (AICS). L'outil d'aide à la décision qui en résulte peut être utilisé par d'autres gouvernements et organisations non gouvernementales à l'effet de soutenir les décisions relatives à la planification et la gestion de l'utilisation des ressources côtières à travers une approche EBM.
62. Au cours de l'exercice biennal, les activités du Secrétariat sur les Sargasses, les déchets marins et les microplastiques, qui ont d'ailleurs été considérées comme hautement prioritaires dans le cadre du Partenariat de recherche de l'IWeco et du Groupe de travail du Protocole SPAW et du Livre blanc sur les Sargasses, ont orienté les activités du projet relatives à ces questions.

63. En tant que co-hôte du Réseau Caraïben du Partenariat Mondial sur les déchets marins (GPML-Caribe), le Secrétariat a participé à un webinaire tenu en mai 2020 et qui a mis en lumière les expériences du Réseau régional en matière de gestion des déchets marins et des plastiques dans les Caraïbes. Parmi ces activités figuraient en bonne place la question des priorités pour le partenariat sur la recherche d'une part, et des exemples d'activités menées dans le cadre du lancement de la Campagne régionale Clean Seas en partenariat avec la Caribbean Youth Environment Network et des travaux du Secrétariat en Jamaïque, à Grenade, à Trinité-et-Tobago, à la Barbade, ainsi que des activités prévues pour la République dominicaine d'autre part.
64. La coordination entre le Programme et le projet IWEco a été facilitée grâce à l'appui apporté par le Programme de petites subventions du Fonds pour l'environnement mondial (SGP/FEM) dont le Secrétariat est membre du Comité de pilotage du Projet en Jamaïque.
65. Parmi d'autres activités menées dans le cadre du projet IWEco et ayant directement soutenu la composante AMEP et le Protocole LBS figurent :
- a) Conception et lancement de la vidéo Breaking Up With Plastics (Se séparer de l'utilisation des plastiques) ;
 - b) Webinaires présentant les travaux du sous-programme AMEP et des CAR LBS ;
 - c) Décisions du Comité de pilotage du projet IWEco appelant à la ratification et à la mise en œuvre de la Convention de Carthagène et des Protocoles associés ;
 - d) Faciliter le dialogue au sein des forums ministériels traitant des déchets solides, des ressources en eau et de la gestion des eaux usées ;
 - e) Aider à encourager les pays participants au projet IWEco à verser leurs contributions au Fonds d'affectation spéciale pour les Caraïbes tel que mis en place.

B. Suivi et Évaluation

iii. Suivi de la qualité de l'eau au sein de la grande région Caraïbes

Contexte

66. En 1994, le Secrétariat de la Convention de Carthagène a achevé la rédaction du premier aperçu régional des sources de pollution d'origine terrestre au sein de la grande région Caraïbes (Rapport technique n° 33 du PEC). Ce deuxième aperçu et cette mise à jour ont été parachevés en 2011 pour devenir le Rapport technique n° 52.
69. En 2011, le Secrétariat a mis en place un Groupe de travail intérimaire conformément à la Décision XI de la 14^e Réunion intergouvernementale en vue de poursuivre les travaux relatifs au suivi et à l'évaluation de l'état de l'environnement. Les Recommandations ultérieures émises à l'issue des Réunions de 2016 du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) du Protocole LBS et suite aux Décisions de la Conférence des Parties aussi bien à la Convention de Carthagène que dans le cadre du Protocole LBS, ont fourni des orientations supplémentaires au Groupe de travail. Le mandat du Groupe a été prorogé en 2014 et renouvelé en 2017, sous la présidence du gouvernement des États-Unis, dans le souci de continuer à superviser l'élaboration du Document SOCAR. En 2019, un nouveau Groupe de travail ad Hoc ouvert pour le suivi et l'évaluation a été créé.

70. Le premier Rapport de la région sur l'état de la zone de la Convention (Rapport SOCAR), plus spécifiquement dans sa composante pollution marine dans la grande région Caraïbes recueille et présente des informations clés sur l'état des écosystèmes côtiers et marins au sein de la grande région Caraïbes en ce qui concerne leur état actuel, les pressions et les vecteurs de ces pressions, ainsi qu'une analyse des initiatives de gestion environnementale en cours.
71. Le renforcement de l'outil SOCAR et son utilisation continue contribuera à coup sûr à la mise en œuvre de la sous-composante 2 du Projet GEM IWeco relatif au Renforcement de la gestion durable des terres, de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (et de l'Efficacité de l'utilisation de l'eau), de la Surveillance des écosystèmes et du cadre des indicateurs. Le résultat escompté sera le renforcement des systèmes nationaux et régionaux de suivi de l'état de l'environnement en vertu des principaux accords internationaux, parmi lesquels la Convention de Carthagène et ses Protocoles associés. Le Rapport SOCAR s'inscrit dans le droit fil des quatre livrables suivants dans le cadre du projet GEM IWeco :
- Livrable 2.1.1 Recueil des indicateurs environnementaux au niveau régional ;
 - Livrable 2.1.2 La recherche scientifique mise à contribution dans le suivi ds projets nationaux ;
 - Livrable 2.1.3. Renforcement des capacités en matière de suivi et d'évaluation sur le terrain ;
 - Livrable 2.1.4 Outils et systèmes d'aide à la décision.

Objectif

72. Cette activité viendra en appui à la diffusion des conclusions du premier Rapport sur l'état de la Zone de la Convention pour la grande région Caraïbes.

Pays bénéficiaires

La grande région Caraïbes

Coût et dépenses de l'activité (en USD)

| Période d'exécution de l'activité | Source de financement | Budget Prévisionnel (2019-20) | Budget réel (2019-2020) | Dépenses (2019-20) |
|-----------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|-------------------------|--------------------|
| Exercice 2019-2020 | (10 000 pourvus, 75 000 non pourvus) | 85 000 | 85 000 | 85 000 |

73. Les travaux d'édition formelle du rapport ont été achevés en décembre 2019 ; le rapport est actuellement en cours de mise en page et de mise en forme finales. Une ébauche finale formatée du rapport a été soumise en septembre 2020 et la publication finale achevée en janvier 2021.
74. Un résumé à l'intention des décideurs, ainsi que des supports infographiques et une présentation PowerPoint et une stratégie de communication ont été finalisés et seront utilisés en vue d'en faciliter une large diffusion et mise à jour.

75. Des ressources ont été mobilisées aux fins d'engager un graphiste qui devrait mettre au point d'autres produits de gestion des connaissances en espagnol et en français, de manière à prendre en compte les résultats des Rapports sur l'état de la pollution et l'état de l'Habitat, ainsi que des fiches d'information par pays et des fiches thématiques et des supports infographiques, ainsi que des résumés à l'intention d'autres publics spécifiques en dehors des décideurs politiques.
76. L'élaboration de la stratégie régionale pour la réduction de la pollution par les polluants nutriments dans la grande région Caraïbes a permis de renforcer et de tirer parti des conclusions et des données présentées dans le rapport SOCAR.
77. Une Réunion virtuelle des Parties contractantes au Protocole LBS a été convoquée en juillet 2020 en vue de faire le point sur les Décisions de la COP LBS et discuter en profondeur des contributions au Plan de travail et au Budget 2021/2022 du Secrétariat, ainsi que de la question du suivi et de l'évaluation.
78. Deux réunions du nouveau Groupe de travail spécial sur le suivi et l'évaluation ont été organisées en vue de superviser la finalisation et la diffusion du Rapport SOCAR. Des invitations ont été adressées aux pays concernés/parties intéressées les appelant à se joindre au Groupe de travail ouvert.
79. Le projet FEM IWECO a fourni un soutien financier à l'embauche d'un consultant en vue de mener une évaluation des cadres d'indicateurs nationaux et régionaux qui seront achevés d'ici le premier trimestre 2021.
80. Une autre activité financée par le projet FEM IWECO a été l'évaluation des capacités du laboratoire régional, y compris une analyse des laboratoires nationaux et régionaux en vue d'analyser les paramètres recommandés dans le cadre du SOCAR.
81. Le Secrétariat a poursuivi le dialogue en vue d'apporter son appui aux évaluations régionales de la grande région des Caraïbes. Le projet CLME + a soutenu l'élaboration de cartes harmonisées sur la pollution marine et les informations en lien avec l'outil SOCAR ont été partagées avec les partenaires impliqués dans les programmes de lutte contre la pollution marine dans la région. Sur la base de ces discussions, la grande région Caraïbes a été provisoirement identifiée pour une application régionale du Dispositif mondial de veille et de surveillance environnementale.
82. Les produits ainsi finalisés continueront à être diffusés au cours du prochain exercice biennal.
83. Les activités visant à soutenir les recommandations du Rapport SOCAR ont été reflétées dans des projets récemment approuvés tels que FEM CREW où des ressources ont été mobilisées en vue de soutenir le renforcement des capacités en matière de surveillance des laboratoires, d'utilisation de la méthodologie FPEIR (facteurs, pressions, état, impact, réponses) et d'autres lacunes en matière de données, ainsi que des problèmes émergents relevés dans le Rapport final SOCAR (sans frais). Le projet ACP MEA Phase III soutiendra également l'élaboration de plans d'action nationaux sur la pollution, les plastiques et les nutriments.

C. Gestion des déchets

iv. Nœud caribéen sur les déchets marins

84. Peu de sources de pollution affectent autant que les déchets marins une zone plus étendue ou un plus grand nombre de personnes. Ce problème environnemental, sanitaire et esthétique peut entraîner de graves pertes économiques pour les communautés côtières, le secteur du tourisme, les industries du transport maritime et de la pêche. La région des Caraïbes est en passe de connaître des pertes économiques substantielles si les tendances actuelles en matière de dégradation de l'environnement se poursuivent.
85. Le Nœud caribéen du Partenariat mondial sur les déchets marins (GPML-Caribe) a été lancé en 2016 en tant que nœud régional. Le Secrétariat de la Convention de Carthagène et l'Institut de pêches du Golfe et des Caraïbes, une organisation régionale à but non lucratif, abritent conjointement le nœud.
86. Le Plan d'Action régional sur les déchets marins (RAPMaLi) pour les Caraïbes continue d'être utilisé comme cadre d'appui à la mise en œuvre de la Stratégie d'Honolulu et des Partenariats mondiaux du PNUE sur les déchets et les déchets marins. L'élaboration d'une nouvelle stratégie régionale sur les déchets marins renforcera davantage cet effort dans la grande région Caraïbes.

Objectif(s)

87. Renforcer et rendre opérationnel le Réseau caribéen sur la gestion des déchets marins en vue de soutenir le GPML et la mise en œuvre du RAPMaLi.

Pays bénéficiaires

Régional - Grande région Caraïbes

Coût et dépenses liés au projet (en USD)

| Période d'exécution de l'activité | Budget prévisionnel (2019-2020) | Budget réel (2019-2020) | Dépenses (Exercice 2019-20) |
|--|--|--------------------------------|------------------------------------|
| Exercice 2019-2020 | 23 364 (205 000 USD. mis en œuvre par le GCFI : 55 000 fournis par Environnement Canada ; 150 000 par le gouvernement norvégien) | 23,364 | 23,364 |

État

88. À la fin de l'exercice biennal 2017-2018, le Nœud régional des Caraïbes et le Secrétariat de la Convention de Carthagène avaient réussi à mobiliser des fonds auprès de la Direction de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques du gouvernement canadien (75 000

- dollars canadiens) et du gouvernement norvégien (150 000 USD) aux fins de soutenir la poursuite de la mise en œuvre dans la grande région Caraïbes.
89. Dans le prolongement de la campagne mondiale #CleanSeas du PNUE lancée à Bali le 23 février 2017, le Secrétariat de la Convention de Carthagène a soutenu le lancement d'une Campagne régionale Mers propres dans les Caraïbes en 2019. La campagne s'est articulée autour des activités internationales annuelles de nettoyage des côtes (ICC) avec le soutien du Réseau caribéen de la Jeunesse pour l'environnement (CYEN). Dans le cadre de la campagne, un appui au renforcement des capacités a été fourni à diverses parties prenantes dans les domaines de la sensibilisation, du plaidoyer, de la mobilisation des ressources ainsi que de l'élaboration de nouvelles propositions de projets visant à réduire les déchets marins et plastiques.
 90. La campagne #CleanSeas dans les Caraïbes a été initialement lancée en octobre 2019 à la Barbade, à Trinité-et-Tobago et à Saint-Kitts-et-Nevis, puis à la Grenade, puis à Saint-Vincent-et-les Grenadines en novembre 2019. Des efforts sont en cours en vue d'étendre la campagne au reste de la Grande région Caraïbes au cours du prochain exercice biennal.
 91. Les activités de nettoyage menées dans le cadre de la campagne ont été utilisées aux fins de tester sur le terrain une méthodologie harmonisée de suivi des déchets marins, développée par le Nœud fin 2018. La Communication vidéo intitulée Caribbean Breaking Up with Plastics, conçue dans le cadre du projet (FEM-IWEco) a été lancée parmi les activités marquant la campagne. La vidéo a été couronnée du prix de la meilleure Courte vidéo au Festival CINEFISH de l'Institut GCFI en 2019 (73^e Conférence du GCFI), un Silver Telly Award dans la catégorie « Green/Eco-Friendly for Online » et un Communicator's Award of Distinction dans la catégorie « Individual-Social Responsibility for Online Video », tous deux décernés en 2020.
 92. En partenariat avec l'Organisation caribéenne du tourisme (CTO) le Secrétariat a mis au point un recueil présentant les initiatives régionales et nationales ainsi que les meilleures pratiques en matière de gestion de déchets solides. Voir le Document d'information UNEP(DEPI) CAR WG.41/INF.18.
 93. L'appui technique s'est poursuivi en vue d'élaborer un plan d'action sur les déchets marins en Amérique centrale coordonné par Marviva et le Bureau régional du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
 94. Le Secrétariat a apporté son appui à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de communication pour le Nœud en 2019. Vous pouvez consulter le [rapport du GCFI disponible en tant que Document d'information UNEP\(DEPI\)/CAR WG.41/INF.7](#).
 95. Deux étudiants ayant produit des documents techniques/affiches traitant des déchets marins ont été soutenus afin d'assister à la Conférence annuelle du GCFI 2019 à Punta Cana, en République dominicaine.
 96. De nouveaux concepts de proposition de projet ont été élaborés et soumis pour financement. L'un de ces documents traitait spécifiquement des engins de pêche abandonnés et perdus, ainsi que les microplastiques. Un concept de projet visant à soutenir la gestion des déchets plastiques dans les PEID des Caraïbes a été approuvé par le gouvernement allemand aux fins d'élaborer une proposition de projet de grande envergure qui sera soumise au courant du premier trimestre 2021. Sous réserve d'approbation, ce projet sera mis en œuvre au cours de l'exercice biennal 2021/2022.
 97. Le Secrétariat a également aidé le PNUE à élaborer un concept de projet du FEM dans le cadre d'un

- projet régional visant à réduire la pollution par les déchets plastiques grâce à une meilleure gestion des plastiques dans les villes d'Amérique latine et des Caraïbes. Cette proposition (FIP) a été approuvée pour être développée en document de projet à grande échelle au profit de la Colombie, la Jamaïque et du Panama.
98. Une autre proposition a été élaborée par l'entremise du Partenariat GPML-Caribe et en collaboration avec la Global Ghost Gear Initiative (GGGI) afin de minimiser l'occurrence et l'impact des engins de pêche abandonnés, perdus et jetés grâce à l'évaluation des installations de réception portuaire, les nouvelles technologies, la collecte de données et la promotion des pratiques exemplaires, y compris les échanges entre pairs aux niveaux régional et mondial. Cette proposition a été approuvée par Environnement Canada et sa mise en œuvre est prévue pour 2021.
 99. Le Secrétariat a également collaboré avec Adelphi Research dans le but d'élaborer une proposition de projet intitulée Prévention des déchets marins dans la mer des Caraïbes (PROMAR) – Promouvoir des solutions d'économie circulaire en République dominicaine, au Costa Rica et en Colombie. Cette proposition a été approuvée par le gouvernement allemand et sa mise en œuvre est prévue pour la période janvier 2021- décembre 2023.
 100. La carte interactive sur l'état des interdictions concernant l'usage des plastiques et des polystyrènes a été mise à jour et de nouvelles fiches d'information et notes de synthèse ont également été mises au point. Des campagnes digitales sur les réseaux sociaux ont été lancées en 2019 et 2020 au cours des mois de juillet (#PlasticFreeJuly) et décembre (#PlasticFreeChristmas) dans le but de sensibiliser sur la pollution par les déchets plastiques et encourager l'utilisation de produits et de pratiques respectueux de l'environnement.
 101. Vu le retard accusé dans le démarrage du projet ACP MEA Phase III, c'est en 2022 que sera menée l'étude de faisabilité sur la mise en œuvre d'un Plan régional d'installations de réception portuaires pour la grande région Caraïbes, visant à réduire la pollution par les navires en mettant l'accent sur la réduction de l'usage des plastiques.
 102. Un Atelier régional de 3 jours sur la Planification stratégique s'est tenu en mars 2019 en vue de préparer une Stratégie régionale de soutien à la mise en œuvre de l'initiative RAPMALI des Caraïbes. Le Projet de Stratégie régionale est disponible en tant que Document d'information UNEP(DEPI) CAR WG.41/INF.19.
 103. Les expériences et les leçons tirées de l'élaboration du Plan d'Action régional pour la Gestion des déchets marins dans les Caraïbes, ainsi que dans le cadre de la Stratégie régionale pour la Gestion des déchets marins et des travaux du Nœud régional des Caraïbes en général ont été partagés lors d'importantes conférences régionales et mondiales, notamment à l'occasion : (1) de l'Atelier sur la Politique et l'action en matière de plastique dans l'Océan arctique, Boston, États-Unis, en octobre 2019 ; (2) du Sommet des États de la Région médio-atlantique, Virginie, en juin 2019 ; (3) de la Conférence mondiale sur la prévention et le nettoyage des déchets marins, tenue à Lofoten, Norvège, en octobre 2019. Une étude de cas des expériences dans les Caraïbes a également été produite à la suite de la Conférence de Boston (accessible ici : <https://www.belfercenter.org/sites/default/files/2020-04/Plastic%20Pollution%20Case%20Studies.pdf>).

v. Partenariat Sans Déchets

Contexte

104. Le Secrétariat s'est associé à l'Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement (EPA), au Peace Corps et au Bureau régional du PNUE pour l'Amérique latine dans le cadre de l'initiative internationale Trash Free Waters afin de faire participer les communautés locales, le secteur privé et les gouvernements de la région des Caraïbes à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et projets relatifs à la gestion des déchets marins afin de réduire la quantité de déchets se déversant dans la Mer des Caraïbes.
105. Des projets pilotes ont été lancés en Jamaïque et au Panama dans le but de réduire et d'empêcher les déchets d'origine tellurique de pénétrer dans les bassins hydrographiques, les eaux côtières et le milieu marin.
106. En Jamaïque, la Sandals Foundation a mis en œuvre un Projet de réduction des déchets solides dans les communautés de Whitehouse et Bluefields. Parmi les activités phares figuraient des programmes de sensibilisation du public, la distribution de poubelles étiquetées pour le tri des déchets, des ateliers, le recyclage des bouteilles en plastique et le nettoyage des plages.
107. Les activités menées au Panama ont été coordonnées par l'ONG Asociación para la Conservación de la Naturaleza (ANCON) et visaient la communauté côtière de Juan Diaz. Le renforcement des capacités en matière de pratiques environnementales modèles et la gestion des déchets solides, ainsi que la formation des étudiant•e•s en méthodologie d'évaluation de la qualité de l'eau ont fait parties des activités menées.

Objectif

108. Soutenir les actions locales visant à réduire les déchets d'origine tellurique dans les communautés locales et aider les gouvernements nationaux à réduire considérablement et empêcher la contamination de la Mer des Caraïbes par les déchets.

Pays bénéficiaires

Au niveau régional—Jamaïque et Panama

Coût et dépenses liés au projet (en USD)

| Période d'exécution de l'activité | Budget prévisionnel (2019-2020) | Budget réel (2019-2020) | Dépenses (2019-20) |
|-----------------------------------|---------------------------------|-------------------------|--------------------|
| Exercice 2019-2020 | 191 589 (Projet ACP/UE) | 191 589 | 0 |

109. En raison de retards accusés dans le démarrage du projet ACP MEA Phase III, les activités relatives aux déchets marins seront mises en œuvre au cours de l'exercice biennal 2021/2022.
110. Plusieurs réunions de coordination se sont tenues avec la participation des bailleurs, des organismes partenaires ainsi que des gouvernements en vue d'assurer la coordination dans l'élaboration et la

mise en œuvre des projets et d'activités aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial en lien avec la gestion des déchets solides, des déchets marins et des déchets plastiques. Il s'agissait entre autres de la Banque mondiale, de l'UICN, de la Banque inter-américaine de développement, du Gouvernement néerlandais, du Gouvernement japonais, de l'agence japonaise de coopération JICA, du Gouvernement allemand, de l'Organisation des Caraïbes orientales (OECS), de la CARICOM, de la Convention sur la diversité biologique (CDB), de l'Association caribéenne pour la gestion de l'eau et des eaux usées, des Bureaux régionaux et sous-régionaux du PNUE, de la CARPHA.

111. Les activités mises en œuvre dans le cadre des projets pilotes menés en Jamaïque et au Panama au cours de l'exercice biennal précédent ont permis de sensibiliser davantage le public aux effets de la pollution par les déchets solides et de mieux expliquer les enjeux de la protection de l'environnement. Les projets ont facilité la participation des parties prenantes, l'engagement communautaire et la formation aux moyens de subsistance grâce à des ateliers de renforcement des capacités en surcyclage.
112. En Jamaïque, 2,04 tonnes de bouteilles plastiques et l'équivalent de 1,13 tonnes de compost ont été collectés, et 200 bacs distribués dans les écoles, les bars, les postes de police et dans les marchés. Les efforts de sensibilisation ont touché 2 400 étudiant•e•s et plus de 1 045 adultes. Dans les deux groupes, les bouteilles de boissons en plastique, les bouchons de bouteilles en plastique et les sacs d'épicerie en plastique constituaient les articles les plus couramment trouvés dans la nature, tandis que pour les enquêtes des milieux sous-marins et de plages, les bouteilles de boissons en plastique, les gobelets et assiettes en plastique et les sacs en plastique composaient les principaux éléments déversés dans la nature. Au Panama, environ 450 étudiant•e•s ont bénéficié des activités de formation et de renforcement des capacités des quatre écoles et deux institutions commerciales ont été formées aux 3R.
113. Vu le succès du projet en Jamaïque, un projet de suivi a été financé par le Nœud Caribéen du Partenariat mondial sur les déchets marins par l'intermédiaire de l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes. Ce nouveau projet a amélioré le système de gestion des déchets de la région de Bluefields, et a permis de mettre en place un programme d'emballage durable des repas dans les écoles, a amélioré le stockage et le transport des déchets plastiques et a facilité la création d'une entreprise de fabrication de compost durable. Une étude de cas sur vidéo, dans le cadre du projet a également été produite.
114. Les résultats du projet ont été compilés sous forme d'étude de cas et présentés lors de divers événements, notamment la Conférence de l'Association caribéenne de l'eau et des eaux usées en 2020, et documentés dans divers rapports et études de cas publiés par le PNUE.
115. Les efforts de documentation et d'information par rapport aux résultats du projet au niveau régional sont résumés comme suit :

Documentation pertinente :

- Trash Free Waters Initiative : <https://www.unenvironment.org/cep/trash-free-waters-initiative-caribbean>;
- Étude de cas sur vidéo : <https://www.unenvironment.org/cep/news/video/trash-free-enhancing-solid-waste-reduction-project-jamaica>;
- Atelier relatif au surcyclage en Jamaïque :

http://www.jamaicaobserver.com/news/westmoreland-residents-turn-trash-into-treasure_170186;

- Rapport d'étape du projet Trash Free Waters Partnership : http://gefcrew.org/carrcu/18IGM/Info-Docs/WG.39_INF.12-en.pdf;
- Présentation du résumé des projets internationaux Trash Free Waters : <https://www.youtube.com/embed/VD3WFhK5dHM?fbclid=IwAR0QT-7NJaQdocNKOTkpSzgAAffF0-WXIfsmSXfhHE5bWe7rCJqb6V6mSDE> ;
- Aperçu des travaux du Nœud régional des déchets marins des Caraïbes : https://www.youtube.com/embed/jdnuWzMA8XU?fbclid=IwAR2CMK5x_KsUTbZpO5la9sPaqm7ZkH_FYJlrLTqfXNsDCZWNhJTQsyuiQw8.

D. Gestion des bassins hydrographiques

vi. Programme du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine (Jamaïque)

Contexte

116. Le Programme des Nations Unies en Jamaïque a lancé son premier projet conjoint « Renforcer la résilience humaine dans le Nord de Clarendon et l'Ouest de Kingston » du 12 au 15 mars 2018 à Kingston, en Jamaïque.
117. Ce programme est actuellement exécuté conjointement par le gouvernement jamaïcain et les organismes ci-après du Système des Nations Unies en Jamaïque : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), groupe conjoint Organisation Panaméricaine de la Santé (PAHO/OMS), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement, ONU Femmes. Le financement de cette initiative est assuré par le gouvernement jamaïcain, les agences des Nations Unies et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine (UNTFHS).
118. À la lumière des défis divers et complexes liés à la sécurité humaine auxquels sont confrontées les communautés cibles, les actions du programme sont conçues en vue d'être mises en œuvre de façon intégrée, multi-disciplinaire et multi-sectorielle. Axé sur la réduction de la pauvreté et l'adaptation aux changements climatiques, le programme renforcera le développement économique grâce à une meilleure résilience climatique, à une agriculture durable, à la cohésion sociale et à des moyens de subsistance durables.
119. Ce programme conjoint du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine vise à renforcer la résilience et la sécurité humaine de certaines communautés dans les zones rurales et urbaines de la Jamaïque. Il fera progresser la réalisation de l'Agenda 2030 en apportant des réponses aux insécurités économiques, environnementales, personnelles et sanitaires auxquelles sont confrontées les communautés ciblées. Ces insécurités se traduisent par la pauvreté, le chômage, la dégradation des terres, la mauvaise santé et la réduction de la cohésion sociale.
120. Le Secrétariat veille à la coordination des activités visant à améliorer la salubrité de l'environnement et la sécurité dans le secteur de l'eau aux niveaux communautaire, local et national et contribue au renforcement de la capacité institutionnelle en matière d'intégration de l'approche relative à la sécurité humaine dans les communautés sélectionnées des zones rurales et urbaines de la Jamaïque.

Objectif(s)

121. L'objectif consiste à contribuer au renforcement de la résilience et de la sécurité humaine au sein des communautés vivants au nord de Clarendon et à l'ouest de Kingston en Jamaïque. Ce résultat sera réalisé à travers quatre objectifs spécifiques :

- a) Renforcer la capacité organisationnelle de la communauté et sa cohésion ;
- b) Renforcer la sécurité économique, alimentaire et nutritionnelle ;
- c) Améliorer la santé environnementale et la sécurité de l'eau aux niveaux communautaire, local et national ;
- d) Renforcer les capacités institutionnelles nécessaires à l'intégration de l'Approche sécurité humaine.

122. La Composante AMEP apportera son appui à la réalisation de l'objectif 3 relatif aux obligations spécifiques au titre du Protocole LBS.

Pays bénéficiaires

Jamaïque

| Période d'exécution de l'activité | Budget prévisionnel (2019-2020) | Budget réel (2019-2020) | Dépenses (2019-20) |
|--|--|--------------------------------|---------------------------|
| Exercice 2019-2020 | 307,900 | 307,900 | 73,703.68 |

État

123. Le Secrétariat a pris part à plusieurs consultations et visites de terrain à l'effet d'évaluer les mécanismes les plus efficaces en vue de la mise en œuvre des activités conjointes sur le terrain dans le domaine de la collecte des eaux de pluie et de l'assainissement, afin de s'inspirer de l'expérience de la FAO dans le domaine de la mise en œuvre de la collecte des eaux de pluie en partenariat avec les agriculteurs et élaborer un programme commun en vue de la mise en œuvre d'activités de formation et de renforcement des capacités.

124. Un plan de travail conjoint a été élaboré avec la collaboration de l'Organisation panafricaine de la santé (PAHO) et du PNUD dans le cadre de la mise en œuvre de systèmes et de dispositifs de collecte, de recyclage et de réutilisation de l'eau dans les ménages, les centres de santé et les écoles.

125. Le lancement du Programme conjoint du Système des Nations Unies pour la sécurité humaine en Jamaïque et le démarrage des activités relatives à la Foire communautaire dans le nord de Clarendon

a eu lieu le vendredi 10 mai 2019, le but étant d'accroître la visibilité du projet dans la région et de sensibiliser les résidents à l'initiative.

126. Afin de sensibiliser un public plus large, une page dédiée au Projet de sécurité humaine des Nations Unies a été créée sur le site Web du Programme des Nations Unies pour l'environnement (hébergé par le siège à Nairobi, Kenya). Deux reportages ont été produits en lien avec le lancement des activités dans le nord de Clarendon tandis qu'une page d'introduction sur le projet et les activités menées par le PNUE a été dédiée à cette fin ; la page a été reliée à la page Web du PNUD. Pour toute référence, veuillez suivre : <https://www.unenvironment.org/cep/news/blogpost/delivering-one-northern-clarendon-and-west-kingston> et <https://www.unenvironment.org/cep/news/blogpost/un-jamaica-human-security-programme-launches-activities-northern-clarendon>.
127. Des Termes de Références ont été élaborés et un analyste en mise en œuvre des projets a été recruté en vue d'élaborer un modèle participatif qui sera utilisé en vue d'une éventuelle reproduction dans la région.
128. Un manuel de formation à la collecte des eaux de pluie a été élaboré et un système virtuel de formation à la collecte des eaux a été conçu en partenariat avec le PNUD en 2019. Un consultant a été recruté en 2020 dans le but d'améliorer l'outil en question et de mettre au point une base de données de connaissances supplémentaires ainsi que du matériel de formation nécessaire à la conception, à la construction, à l'entretien ainsi qu'à la gestion des systèmes de collecte des eaux (Activité 3.2.5) et fournir un appui général à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).
129. Les ressources mises au point dans le cadre du projet ont été largement partagées dans la région, notamment à travers le Partenariat mondial pour l'eau dans les Caraïbes, l'Association caribéenne pour l'eau et les eaux usées, le projet IWeco du FEM et le site Web du PNUE ainsi que les médias sociaux.

E. Programmes d'action nationaux (PAN)

vii. Appui à la Plateforme caribéenne pour la Gestion des nutriments

130. La sécurité alimentaire mondiale dépend en partie de l'azote et du phosphore ainsi que de leur utilisation dans la fabrication des engrais aux fins agricoles. Cependant, les nutriments libérés par les engrais et contenus dans les eaux usées, issus de l'aquaculture et d'autres activités industrielles et agricoles ont des impacts environnementaux profonds allant de la pollution des sources d'eau à la dégradation d'importants écosystèmes et des services et moyens de subsistance qui en dépendent. Cette fracture apparente entre les besoins alimentaires de la société et les impacts environnementaux négatifs sur la base des ressources naturelles a eu pour corollaire le défi de la pollution par les nutriments. Cette situation est vouée à s'intensifier à mesure qu'augmente le niveau de pollution et la demande en denrées alimentaires, et que les villes et les cités en croissance produisent plus d'eaux usées.
131. À travers le partenariat avec le Programme d'action mondial du PNUE, le Secrétariat a lancé la Plateforme caribéenne pour la gestion des nutriments (CPNM) en mai 2013 afin de répondre au défi posé par les nutriments dans la grande région Caraïbes. La Plate-forme CPNM bénéficie de l'appui du Secrétariat qui l'abrite. Le Secrétariat travaille également de concert avec les gouvernements, d'autres agences des Nations Unies, des scientifiques et le secteur privé aux fins d'identifier des moyens de réduire trop-plein de nutriments dans l'environnement de la grande région Caraïbe sans entraver pour autant le

développement.

132. Les quatre principaux domaines de travail de la Plate-forme CPNM sont notamment (1) la production de connaissances; (2) l'expansion et les services techniques ; (3) la sensibilisation et le plaidoyer ; et (4) la gouvernance, le partenariat ainsi que le développement des réseaux.
133. Dans le cadre du projet PNUD FEM CLME+, le Secrétariat met en œuvre des activités visant à mieux intégrer les travaux relatifs aux Protocoles LBS et SPAW en insistant particulièrement sur la réduction des nutriments et la lutte contre la dégradation de l'habitat, les approches de gestion écosystémique ainsi que les réponses intégrées aux impacts des Sargasses. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le Document d'information UNEP(DEPI)/CAR WG.41/INF.11.
134. Le projet EU ACP MEA contribue en outre à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de contrôle, de réduction et de prévention de la pollution d'origine terrestre aux niveaux national et local.

Objectif

135. L'objectif consiste à renforcer les capacités des pays de la grande région Caraïbes en matière d'élaboration et de mise en œuvre des PAN visant à aider à la protection du milieu marin des Caraïbes contre la pollution provenant de sources et des activités terrestres en mettant l'accent sur la gestion de la pollution due aux nutriments.

Pays bénéficiaires

L'approche EBM a été bénéfique à Trinité-et-Tobago, au Suriname et à Guyana. C'est en cela que la Stratégie régionale soutient toutes les Parties contractantes à la Convention de Carthagène.

| Période d'exécution de l'activité | Budget prévisionnel (2019-2020) | Budget réel (2019-2020) | Dépenses (2019-20) |
|--|--|--------------------------------|---------------------------|
| Exercice 2019-2020 | 300,000 | 330,000 | 330,000 |

État

136. Le sous-projet écosystémique pour les Grands écosystèmes marins du Plateau continental du Nord-Brésil (NBSLME), qui comporte un volet sur la gestion intégrée des habitats côtiers et marins et la réduction de la pollution, a été mis en œuvre avec succès par les gouvernements de Guyana, de Trinité-et-Tobago et du Suriname. Parmi les principales réalisations l'on peut citer les points suivants :
137. Une conjugaison d'efforts dans l'évaluation de la faisabilité, du plan d'investissement et des analyses de rentabilisation présentant des mesures hautement prioritaires en vue de réduire la pollution tellurique, tout en accordant l'attention requise aux sources de pollution connues dont l'impact est profond dans la fourniture de biens et services écosystémiques d'importance vitale pour le bien-être

humain et le développement socioéconomique, ainsi que la conception d'actions de restauration ciblées de l'habitat. Pour de plus amples informations, voir UNEP(DEPI)/CAR WG.41/INF.14.

138. La Stratégie régionale de Réduction des nutriments et le Plan d'action qui ont été finalisés en coordination avec la Stratégie régionale de Restauration des habitats. Le CAR LBS, IMA, CIMAB et Universidad de Para au Brésil ont contribué à l'élaboration de la Stratégie. Le CAR IMA a apporté son appui au Secrétariat dans la coordination de la publication du produit final qu'est le Document d'information UNEP(DEPI)/CAR WG.41/INF.28.
139. Deux nouveaux concepts de proposition de projet dans le domaine de la réduction des polluants nutriments en vue d'une intégration éventuelle des concepts dans des projets plus importants d'une part, et dans le but de faciliter la mise en œuvre de la Stratégie régionale et du Plan d'action pour les nutriments polluants d'autre part ont également été élaborés. Voir UNEP(DEPI)/CAR WG.41/INF.28.
140. En raison du retard accusé dans leur démarrage, les activités liées à la réduction de la pollution et dont la mise en œuvre bénéficiera de l'appui du projet ACP/UE seront menées dans le cadre du plan de travail 2021-2022 et consisteront à :
 - a) Élaborer des plans d'action nationaux en vue de la réduction de la pollution pour le compte d'au moins 5 Parties contractantes au Protocole LBS en mettant l'accent premièrement sur la réduction des déchets marins/plastiques à l'échelle nationale (deux au moins), les eaux usées domestiques et les stratégies et plans d'action de réduction des nutriments polluants. Cette action soutiendra la mise en œuvre au niveau national du Plan d'action régionale et la Stratégie régionale pour les déchets marins dans la grande région Caraïbes d'une part et l'exécution de la Stratégie régionale et du Plan d'action régional pour la Réduction des nutriments polluants.
 - b) Mettre en œuvre des projets locaux/nationaux de gestion écosystémique (EBM) qui valorisent une approche intégrée de la réduction de la pollution et de la restauration de l'habitat dans au moins deux pays sélectionnés qui soient parties aux protocoles LBS et SPAW. Cette démarche s'inspirera à cet effet des enseignements tirés des projets pilotes EBM tels que mis en œuvre dans le cadre du Projet FEM CLME+ et soutiendra les pays dans la mise en œuvre des activités en vertu de leurs plans et stratégies spécifiques de prévention de la pollution.

ANNEXE 1: Résumé des recommandations pertinentes : 4^e STAC LBS, Décisions relatives à la 4^e COP LBS, Décisions pertinentes de la 18^e Réunion intergouvernementale, 15^e COP de la Convention de Carthage.

Résumé des Recommandations de la Quatrième Réunion du Comité Consultatif Scientifique et Technique (STAC) du Protocole relatif à la Pollution par les Sources et Activités terrestres (4^eSTAC LBS). La liste exhaustive des recommandations figure également dans le Document d'information (UNEP (DEPI)/CAR WG.39/5).

**RECOMMANDATION I
PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET**

1. Les Parties Contractantes à la 4^e CdP LBS approuvent le projet de plan de travail et de budget 2019-2020 tel que présenté au 4^e LBS STAC, y compris toutes les recommandations formulées lors du 4^e LBS STAC.
2. Le Secrétariat doit demander aux Parties contractantes de soumettre des contributions supplémentaires au projet de plan de travail et de budget pour l'exercice biennal 2019-2020 d'ici le 31 octobre 2018. Cela permettra de soumettre un projet de plan de travail et de budget mis à jour à la 4^e CdP LBS pour examen plus approfondi et approbation, et à la dix-huitième Réunion intergouvernementale (IGM) sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) et à la quinzième réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena pour information et approbation.
3. Les Parties contractantes prennent note des efforts continus déployés aux fins d'élaborer de nouvelles propositions de projet, notamment en vue de les soumettre au Fonds pour l'environnement mondial (FEM), et encouragent les gouvernements à demander à leurs correspondants nationaux compétents d'examiner et d'approuver ces propositions de projet, telles que modifiées.
4. Les Parties contractantes explorent le rôle d'appui technique, le nombre et/ou la portée des Centres d'activités régionales (CAR) et continuent d'identifier les agences qui font partie du Réseau d'activités régionales (RAN), notamment, l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes en tant que membre éventuel du RAN-Caraïbes au titre de spécialiste en gestion des déchets marins.
5. Le Secrétariat étudie la possibilité d'élargir le nombre et/ou le champ d'application des CAR afin de mieux aider les Parties contractantes à s'acquitter de leurs obligations prises dans le cadre de la Convention de Carthage et de ses protocoles ;
6. En synergie avec les CAR LBS et le RAN, le Secrétariat travaille sur un document d'information à soumettre pour examen à la 4^e COP LBS et, le cas échéant, à la 18^e Réunion intergouvernementale sur ce rôle d'appui technique élargi proposé aux programmes, projets et activités.

7. Le Secrétariat, en coordination avec les points focaux nationaux de la Convention de Carthagène, envisage de reporter la 18e IGM et la 4e CdP LBS au premier trimestre de 2019 afin de permettre l'achèvement de plusieurs produits à soumettre pour approbation lors de ces réunions.
8. Le Secrétariat continue d'explorer les possibilités de convoquer conjointement à l'avenir les STAC LBS et STAC Zones spécialement protégées et la vie sauvage (SPAW) ; cette prospection s'inscrit dans la perspective d'une Réunion intergouvernementale unique intégrant les COP LBS et SPAW respectivement en vue d'encourager des synergies continues et réduire la charge financière et administrative du Secrétariat.
9. Le Secrétariat travaille en partenariat avec d'autres agences en vue de recenser les programmes et projets régionaux en cours et relatifs aux travaux du Protocole LBS et à la Convention, en s'appuyant notamment sur les efforts en cours et prévus, tels que le projet PNUD FEM CLME+ pour la gestion durable des ressources marines vivantes partagées dans les Caraïbes et les Grands écosystèmes marins des Caraïbes et du plateau Nord-Brésil.
10. Le Secrétariat devrait renforcer la coordination et la coopération avec les Bureaux régionaux des Nations Unies pour l'environnement dans les Amériques et d'autres organisations régionales et sous-régionales afin d'aider les pays à s'acquitter de leurs obligations au titre du Protocole LBS, et mettre à profit, le cas échéant, ces forums politiques de haut niveau dans le but de présenter d'une part les résultats, l'impact et la pertinence du Rapport sur l'état de la zone de la Convention (Rapport SOCAR) traitant des aspects liés à la pollution, et d'autre part, explorer comment de tels mécanismes peuvent soutenir l'élaboration de futurs Rapports SOCAR démontrant l'importance des données comme éléments de promotion des d'investissement.
11. Le Secrétariat intègre les stratégies de pollution et les rapports pertinents tels que le LBS SOCAR, les composantes pertinentes du rapport intégré sur l'état des écosystèmes marins et des économies associées (SOMEE); les plans d'action et d'investissement régionaux pour la réduction des éléments nutritifs et la stratégie de recherche sur la pollution dans le cadre de la stratégie révisée du PEC, qui sera présentée à la 18e IGM.
12. Le Secrétariat devrait assurer des liens stratégiques entre leurs activités liées à la pollution et les efforts visant à promouvoir les approches de Croissance Bleue et d'Économie Bleue dans la grande région Caraïbes, et en particulier l'Initiative du PNUE en faveur d'une Économie bleue durable. 15. Le Secrétariat, en collaboration avec les CAR LBS et SPAW et en synergie avec d'autres partenaires intéressés, élabore un document d'information sur la situation des Sargasses pélagiques et échoués dans la grande région Caraïbes pour examen par la 18^e Réunion intergouvernementale et dans le but de continuer son implication dans les forums relatifs à cette question.
13. Le Secrétariat poursuit ses efforts pour partager ses expériences avec d'autres programmes pour les mers regionals en particulier la Convention d'Antigua pour le Pacifique du Nord-Est notant les Parties contractantes communes entre les Conventions de Carthagène et d'Antigua et de s'appuyer sur la coopération établie avec la Commission OSPAR.
14. Les Parties contractantes fournissent des contributions techniques et complètent des enquêtes relatives à (a) l'élaboration de propositions de projet FEM CReW +; (b) la stratégie de recherche sur la pollution coordonnée par le GCFI pour le projet PNUD FEM CLME + et (c) l'élaboration de la nouvelle stratégie du PEC.

15. Le Secrétariat, en collaboration avec les RAC LBS et SPAW et de concert avec d'autres partenaires intéressés, élabore un document d'information sur la situation des sargasses pélagiques et échoués dans la grande région Caraïbes pour examen par la 18^e Réunion intergouvernementale et dans le but de continuer son implication dans les forums relatifs à cette question.

RECOMMANDATION II

SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

1. Les Parties contractantes continuent de fournir des informations au Secrétariat concernant les lacunes et les obstacles empêchant les pays d'établir des programmes de suivi et d'évaluation de la qualité de l'eau tandis que le Secrétariat prépare un rapport de situation de la 4^e COP LBS en vue de renforcer son action.
2. Le Secrétariat, les CAR LBS et le Groupe de travail sur le suivi et l'évaluation continuent d'appuyer les efforts visant à établir ou à renforcer leurs programmes nationaux de suivi et d'évaluation de la qualité de l'eau. Ces programmes devraient au minimum, prendre en compte les paramètres définis par l'outil SOCAR dans leurs activités de suivi.
3. Les pays bénéficiant de projets nationaux et/ou régionaux tels que FEM IWeco, PNUD FEM CLME+ et FEM CReW+ et tout autre projet futur, veillent à l'identification des opportunités en vue d'améliorer les programmes nationaux de suivi et d'évaluation de la qualité de l'eau et à la mutualisation de ces opportunités, au renforcement des capacités des laboratoires et au développement des capacités de suivi, ainsi qu'à la formation technique et l'assistance.
4. Le Secrétariat travaille de concert avec les Parties/Pays contractants aux fins d'identifier et mobiliser les ressources financières relatives aux projets existants et élaborer de nouvelles propositions de projets destinées à répondre aux nouvelles priorités identifiées dans le cadre du Rapport SOCAR.
5. Le groupe de travail intérimaire existant sur le suivi et l'évaluation continue ses travaux avant la 4e CdP LBS pour superviser la finalisation du SOCAR sur la base des commentaires reçus lors du 4e LBS STAC.
6. Le Secrétariat travaille en synergie avec le Groupe de travail intérimaire sur le suivi et l'évaluation afin d'élaborer des Termes de Références définissant un futur rôle intitulé « Groupe de travail ouvert consultatif technique » appelé à apporter des conseils et orientations techniques à l'avenir, en appui aux résultats et recommandations du SOCAR, notamment en ce qui concerne le renforcement et le développement des programmes de suivi de la qualité de l'eau à travers la grande région Caraïbes.
7. Le Secrétariat prépare un document d'information pour examen par la COP et la Réunion intergouvernementale, relatif à une plate-forme de données pour l'internalisation des informations géospatiales pertinentes au Protocole LBS (y compris les résultats du Rapport SOCAR) et considère l'utilisation à titre expérimental du GeoNode de phase 2 de l'Atlas marin des Caraïbes au sens d'une telle plate-forme.
8. Le Secrétariat et les Parties contractantes participent, le cas échéant, à la prochaine deuxième réunion technique du Groupe de travail des Caraïbes sur les indicateurs environnementaux de l'Initiative latino-américaine et caraïbe pour le développement durable (ILAC) 4-6 septembre organisée par

ONU Environnement en Jamaïque et pour continuer efforts pour identifier les synergies et promouvoir une plus grande harmonisation des indicateurs suivis dans la région.

9. Poursuivre l'élaboration et la mise au point définitive de l'outil SOCAR — par exemple, un modèle « numérique » standard pour les rapports nationaux dans le cadre SOCAR, des paramètres supplémentaires pour l'évaluation, l'année de référence pour les données (allant jusqu'à deux ans pour la production du SOCAR en cours, veiller à ce que les travaux ultérieurs sur le Document SOCAR soient en droite ligne avec les efforts en cours en matière de présentation des rapports, notamment dans le cadre du Protocole SPAW, de l'État de l'environnement marin et des économies associées (SOMEE) et du Cadre d'évaluation de l'efficacité de la gouvernance (GEAF), ainsi que du cadre d'approche Facteurs- Pressions-État-Impact-Réponse (DPSIR), élaborer un document d'orientation pour le suivi harmonisé des paramètres SOCAR et renforcer la collaboration avec d'autres Programmes pour les Mers régionales et les Accords multilatéraux sur l'environnement (AME) afin de faciliter l'amélioration de la collecte et de l'analyse des données.

RECOMMANDATION III PROJETS DU FEM

1. The Secretariat and relevant Contracting Parties continue to participate in the development of the GEF CReW+ project proposal.
2. Le Secrétariat élabore des propositions de projets supplémentaires, en coordination avec les partenaires régionaux concernés, notamment, le Mécanisme de Coordination intérimaire du Programme d'action stratégique (PAS) du projet CLME+, et éclairés par les travaux menés dans le cadre du Protocole SPAW, dans le but de soutenir et de vulgariser la mise en œuvre du Protocole LBS et des Stratégies et Actions au titre du Programme d'action stratégique du Programme d'action décennal du Projet CLME+ qui présentent un intérêt pour la Convention de Carthagène et ses Protocoles associés.
3. Le Secrétariat cherche à élaborer des propositions de projets ciblant d'autres sources de financement, y compris et sans s'y limiter, le Fonds vert pour le climat (FVC).

RECOMMANDATION IV RATIFICATION DU PROTOCOLE LBS

1. Le Secrétariat et les Parties contractantes devraient continuer à encourager les Parties non contractantes à ratifier le Protocole LBS et à œuvrer à ce que les Parties contractantes donnent davantage de visibilité au Protocole LBS aux niveaux national et régional.
2. Le Secrétariat appelle les Parties non contractantes au Protocole LBS à fournir une mise à jour de l'état de la Ratification du Protocole LBS dans leurs pays respectifs, y compris les difficultés rencontrées dans le cadre de leur processus national de ratification.
3. Le Secrétariat collabore avec les Parties contractantes et les autres Parties aux fins de recenser et de faciliter le transfert des connaissances, des pratiques modèles et des technologies appropriées en vue de la prévention et de la réduction de la pollution dans la grande région Caraïbes.

4. Les Parties contractantes et les points focaux LBS devraient promouvoir les travaux du Secrétariat auprès de leurs gouvernements respectifs et aider à ce que les contributions financières soient versées en temps utile et en continu au Fonds d'affectation spéciale pour les Caraïbes (CTF). À cette fin, le Secrétariat devrait veiller à ce que les factures soient transmises en temps utile à tous les points focaux concernés.

Décisions de la Troisième Réunion des Parties contractantes au Protocole relatif à la Pollution
provenant de sources et des activités terrestres dans la grande région Caraïbes

1. **Adopte** les recommandations du STAC LBS 4 ;
2. **Adopte** pour approbation finale par la Dix-huitième Réunion intergouvernementale et la Quinzième Réunion des Parties contractantes, le Plan de travail et le Budget du sous-programme AMEP pour l'exercice biennal 2019-2020, y compris les modifications recommandées au cours de la réunion ;
3. **Exhorte** les gouvernements de la région, qui ne l'ont pas encore fait, à devenir Parties contractantes à la Convention de Carthage et à ses Protocoles, dont le Protocole LBS ;
4. **Tire parti de** la dynamique politique mondiale en matière de lutte contre la pollution causée par les déchets plastiques tout en continuant d'accorder une attention soutenue aux domaines d'intérêt traditionnels du Protocole LBS, notamment la pollution par les eaux usées et les nutriments, ce qui rappelle l'urgence du Protocole LBS et soulignent la pertinence de sa ratification ;
5. **Soutient** l'idée d'un rôle élargi pour les Centres d'activités régionaux (CAR) et le Réseau d'activités régional (RAN) pour la mise en œuvre du Protocole LBS, y compris en demandant aux CAR d'élaborer un plan stratégique de 6 ans, d'aider le Secrétariat en mobilisant des fonds et de développer de nouveaux projets et activités dans le cadre d'un plan de travail qui soit approuvé par la COP ;
6. **Reconnaît** le rôle des institutions suivantes dans le cadre du RAN – l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes (GCFI), le Centre CATHALAC, l'Agence caribéenne de santé publique (CARPHA), l'institut INVEMAR ;
7. **Adopte** le Rapport sur l'état de la zone de la Convention (SOCAR) et recommande, dans sa mise au point définitive, que le Secrétariat élabore des éléments de communication et de partage de connaissances à partir de l'outil SOCAR, à l'intention des publics cibles, notamment les décideurs, les écoles, les communautés locales et le secteur privé ;
8. **Recommande** à la réunion des Parties contractantes à la Convention de créer le Groupe de travail intérimaire sur le suivi et l'évaluation en tant que groupe de travail spécial à composition non limitée, chargé d'appuyer l'action du Protocole LBS et doté d'un nouveau mandat ;
9. **Adopte** les recommandations proposées par le Groupe de travail sur le suivi et l'évaluation concernant l'outil SOCAR ;
10. **Mobilise** des ressources dans l'optique de l'organisation des réunions/ateliers techniques afin d'encourager une plus grande participation des pays à l'élaboration du Rapport SOCAR et les inciter à y contribuer en fournissant des données ;
11. **Neue** des partenariats avec des institutions universitaires en vue d'aider à la production et à l'analyse des données ;
12. **Tire parti** du soutien disponible dans le cadre des projets et activités en cours pour la diffusion du Rapport SOCAR et de la rédaction de futurs SOCAR ;
13. **Met à jour** le Rapport SOCAR sur un cycle de 6 ans avec des mises à jour périodiques de façon à

coïncider avec la Conférence des parties et envisager de modifier le modèle de rapport existant spécifique à la Convention de Carthagène afin de faciliter la présentation dudit rapport ;

14. Sous réserve de la disponibilité de fonds, **aide** les pays à assurer le suivi, la collecte et l'analyse des données ;
15. **Mène des études sur** les nouveaux polluants contaminants pertinents spécifiques à la zone de la Convention, notamment en identifiant les possibilités de formation et de renforcement des capacités ainsi que le partage des expériences et des meilleures pratiques

Décisions pertinentes de la Dix-huitième Réunion intergouvernementale relatives au Plan d'action pour les Caraïbes Programme pour l'environnement (18^e Réunion Intergouvernementale) et Quinzième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Carthagène Convention (15^e COP).

DÉCISION I PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET

3. **Sollicite** du Secrétariat qu'il poursuive le renforcement de sa collaboration avec les organismes régionaux et les Secrétariats des Conventions concernés afin de permettre une mise en œuvre plus efficace du plan de travail du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC).
4. **Encourage** le Bureau, le Comité de suivi et les points focaux à s'impliquer davantage dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme de travail du PEC, y compris prendre part aux réunions du Secrétariat.
5. **Encourage davantage** les Parties contractantes, à fournir au Secrétariat, le cas échéant, les produits et outils de gestion des connaissances existants susceptibles d'aider le Secrétariat dans la mise en œuvre des activités que ce dernier propose.

DÉCISION III GROUPE DE TRAVAIL OUVERT SUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

1. **Mettre en place** un Groupe de travail à composition non limitée (OEWG) chargé du suivi et de l'évaluation, afin de soutenir les travaux du Protocole LBS, notamment la finalisation du Rapport SOCAR pour diffusion officielle.
2. **Invite** toutes les Parties contractantes manifestant un intérêt à participer au Groupe de travail ouvert à l'indiquer par écrit au Secrétariat au plus tard le 15 septembre 2019.
3. **Sollicite** du Groupe de travail ouvert, qu'une fois convoqué, qu'il procède à l'élaboration de nouveaux Termes de référence à cet effet et élise une nouvelle présidence.
4. **Appelle en outre** le Groupe de travail ouvert à travailler en mode virtuel tout en encourageant le Secrétariat à mobiliser des sources financières supplémentaires afin de permettre la tenue des réunions en présentiel, selon qu'il conviendra.
5. **Appelle également** le Groupe de travail ouvert à mettre en place d'autres sous-groupes, le cas échéant, afin de fournir des orientations techniques pour les travaux du Secrétariat, notamment dans les domaines de préoccupation soulevés lors des réunions du STAC LBS, de la COP LBS et lors des réunions des Parties contractantes à la Convention
6. **Appelle** le Groupe de travail ouvert à présenter un rapport de ses travaux au cinquième Comité LBS STAC et, le cas échéant, à l'occasion de la Cinquième Conférence LBS COP et à la Seizième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Carthagène.

DÉCISION VI **CAR/ REMPEITC — Caraïbes**

1. **Adopte** les Recommandations de la Neuvième Réunion ordinaire du Comité de pilotage.
2. **Encourage** le partage d'expertise avec les Parties contractantes à la Convention de Carthagène et une application continue du Centre aux mesures de réponse régionales qui soient plus pratiques ainsi qu'une formation à cet effet.
3. **Exhorte** le Centre à diffuser des informations relatives à leurs ressources auprès des pays de la grande région Caraïbes.
4. **Prie** le Secrétariat et le CAR/REMPEITC d'étudier les possibilités de partenariat avec l'Association caribéenne de protection du milieu marin (CARIBMEPA).
5. **Prie également** le Secrétariat d'étudier avec le CAR-REMPEITC comment la maladie de perte de tissu corallien pierreux (SCTLD) et d'autres espèces ou maladies invasives potentielles transmises par l'eau de ballast peuvent être traitées à travers la réglementation régionale du secteur maritime et des eaux de ballast.

DÉCISION VII **MODÈLE DE RAPPORT DE LA CONVENTION**

1. **Encourage** les autres gouvernements de la grande région Caraïbes à ratifier la Convention de Carthagène et ses protocoles.
2. **Encourage** les gouvernements à informer le Secrétariat de l'état et des impacts de la mise en œuvre de la Convention pour la protection et le développement de l'environnement marin de la grande région Caraïbes et de ses protocoles en utilisant le modèle de rapport approuvé à cet effet.
5. **Demande** au Secrétariat de modifier le modèle de rapport pour y inclure les paramètres spécifiques au Document SOCAR.

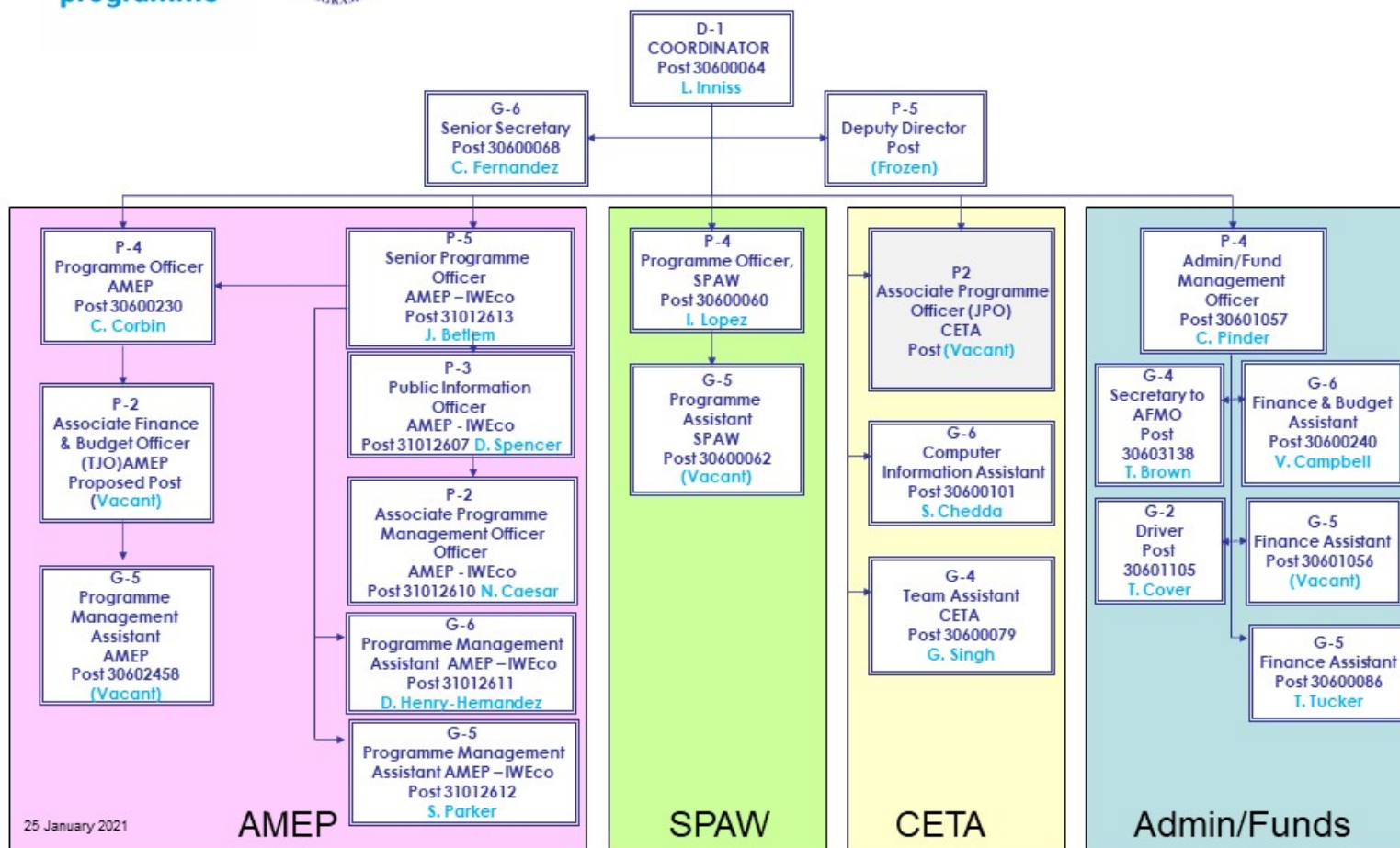
DÉCISION VIII **RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA ZONE DE LA CONVENTION**

2. **Apporte son appui** à l'intégration des rapports SOCAR et des Rapports sur l'état de l'habitat avec le Rapport SOMEE sur l'état du milieu marin et des économies associées.
3. **Demande** au Secrétariat de continuer à travailler en collaboration et en coordination avec les Parties contractantes, l'Unité de coordination du Projet CLME+ et les membres du Mécanisme de coordination intérimaire du Plan d'action stratégique afin d'institutionnaliser, conformément au mandat géographique et thématique de la Convention, son rôle à long terme dans l'effort collaboratif de production de rapports intégrés SOMEE, notamment en ce qui concerne sa visibilité et sa large diffusion, les actions d'harmonisation et de synergie entre les rapports SOCAR sur les sources de pollution telluriques et les Rapports sur l'état des habitats marins et l'approche SOMEE, ainsi que l'intégration d'un tel rôle d'appui au processus de développement SOMEE dans le cadre du programme de travail du Secrétariat pour l'exercice 2019-2020 et bien au-delà.

ANNEXE II : Organigramme du Secrétariat de la Convention de Carthagène



UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME (UNEP)
 CARIBBEAN ENVIRONMENT PROGRAMME
 REGIONAL COORDINATING UNIT (CAR/RCU)
 JANUARY 2021



ANNEXE III : État de ratification de la Convention de Carthagène et de ses protocoles associés

| <i>État</i> | Convention de Carthagène | | Protocole relatif à la Pollution par déversement des hydrocarbures en mer | | Protocole SPAW | | Protocole LBS | |
|-------------------------------|--------------------------|----------------|---|----------------|-------------------|----------------|-------------------|-----------------|
| | Date de Signature | Ratifié/Adhéré | Date de Signature | Ratifié/Adhéré | Date de Signature | Ratifié/Adhéré | Date de Signature | Ratifié/Adhéré |
| <i>Antigua-et-Barbuda</i> | | 11-sep-86 | | 11-sep-86 | 18-janv-90 | | | 13-juillet - 10 |
| <i>Bahamas</i> | | 24-juin-10 | | 24-juin-10 | | 8-mar-12 | | 24-juin-10 |
| <i>Barbade</i> | 5-mars-84 | 28 mai 85 | 5-mars-84 | 28 mai 85 | | 14-oct-02 | 29 juin-19 | 29 juin-19 |
| <i>Belize</i> | | 22-sep-99 | | 22-sep-99 | | 4-jan-08 | | 4-févr-08 |
| <i>Colombie</i> | 24-mars-83 | 3-mar-88 | 24-mars-83 | 3-mar-88 | 18-janv-90 | 5-jan-98 | 2-oct-00 | |
| <i>Costa Rica</i> | | 2-août-91 | | 2-août-91 | | | 6-oct-99 | 26-mai-16 |
| <i>Cuba</i> | | 15-sept-88 | | 15-sept-88 | 18-janv-90 | 4-août-98 | | |
| <i>Dominique</i> | | 5-oct-90 | | 5-oct-90 | | | | |
| <i>République dominicaine</i> | | 24-nov-98 | | 24-nov-98 | | 24-nov-98 | 3-août-00 | 6-sep-12 |
| <i>France</i> | 24-mars-83 | 13-nov-85 | 24-mars-83 | 13-nov-85 | 18-janv-90 | 5-avril-02 | 6-oct-99 | 4-mai-07 |
| <i>Grenade</i> | 24-mars-83 | 17-août-87 | 24-mars-83 | 17-août-87 | | 5-mars-12 | | 5-mars-12 |
| <i>Guatemala</i> | 5-déc-83 | 18-dec-89 | 5-déc-83 | 18-dec-89 | 18-janv-90 | | | |
| <i>Guyana</i> | | 14-juil-10 | | 14-juil-10 | | 14-juil-10 | | 14-juil-10 |
| <i>Haïti</i> | | | | | | | | |
| <i>Honduras</i> | 24-mars-83 | 13-oct-18 | 24-mars-83 | 13-oct-18 | | 13-oct-18 | | 13-oct-18 |
| <i>Jamaïque</i> | 24-mars-83 | 1-avril-87 | 24-mars-83 | 1-avril-87 | 18-janv-90 | | | 5-nov-15 |
| <i>Mexique</i> | 24-mars-83 | 11-avril-85 | 24-mars-83 | 11-avril-85 | 18-janv-90 | | | |
| <i>Pays-bas (Antilles)</i> | 24-mars-83 | 16-avril-84 | 24-mars-83 | 16-avril-84 | 18-janv-90 | 2-mars-92 | 6-oct-99 | |

| | | | | | | | | |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|----------|------------|
| <i>Nicaragua</i> | 24-mars-83 | 25-août-05 | 24-mars-83 | 25-août-05 | | | | |
| <i>Panama</i> | 24-mars-83 | 7-oct-87 | 24-mars-83 | 7-oct-87 | 16-jan-91 | 27-sep-96 | | 9-juil-03 |
| <i>Saint-Kitts-et-Nevis</i> | | 15-juin-99 | | 15-juin-99 | | | | |
| <i>Sainte-Lucie</i> | 24-mars-83 | 30-nov-84 | 24-mars-83 | 30-nov-84 | 18-janv-90 | 18-mai-00 | | 30-jan-08 |
| <i>Saint-Vincent-et-les-Grenadines</i> | | 11-juil-90 | | 11-juil-90 | 26-juil-91 | 26-juil-91 | | |
| <i>Suriname</i> | | | | | | | | |
| <i>Trinité-et-Tobago</i> | | 24-jan-86 | | 24-jan-86 | 18-janv-90 | 10-août-99 | | 28-mars-03 |
| <i>Royaume-Uni (Antilles)</i> | 24-mars-83 | 28-fév-86 | 24-mars-83 | 28-fév-86 | 18-janv-90 | | | |
| <i>États-Unis d'Amérique</i> | 24-mars-83 | 31-oct-84 | 24-mars-83 | 31-oct-84 | 18-janv-90 | 16-avril-03 | 6-oct-99 | 13-fév-09 |
| <i>Venezuela</i> | 24-mars-83 | 18-déc-86 | 24-mars-83 | 18-déc-86 | 18-janv-90 | 28-jan-97 | | |
| <i>Commission économique européenne</i> | 24-mars-83 | | | | | | | |

ANNEXE IV : Réunions intergouvernementales, Réunions techniques/d'experts et autres convoquées par le sous-programme AMEP, les CAR LBS et les projets FEM (2019-2020)

| Code de l'Événement | Domaine thématique | Intitulé | Lieu | Date |
|----------------------------|---|---|--|--------------------|
| 1 | AMEP en collaboration avec GCFI GCFI | Session de planification stratégique des déchets marins | Miami, Floride | 25-27 mars 2019 |
| 2 | FEM IWeco | Troisième Réunion du Comité de pilotage du projet régional FEM IWeco et Réunion des agences de mise en œuvre et d'exécution | Saint-Domingue, République Dominicaine | 2 avril 2019 |
| 3 | FEM IWeco | Atelier de Stratégie communicationnelle du Projet FEM IWeco | Arima, Trinité-et-Tobago | 14-15 mai 2019 |
| 4 | AMEP/PEC | Quat ^{ri} ème Réunion des Parties Contractantes (COP) au Protocole relatif à la Pollution provenant des substances telluriques et des activités terrestres (LBS) dans la grande région Caraïbes. | Roatán, Honduras | 4 juin 2019 |
| 5 | AMEP/SPAW/PEC | Dix-h ^{uiti} ème Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du PEC et Quin ^{zi} ème Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la grande région Caraïbes | Roatán, Honduras | 5-6 juin 2019 |
| 6 | FEM IWeco | Vingt-huitième Conférence annuelle et Exposition de l'Association caribéenne de l'eau et des eaux usées | Saint-Kitts-et-Nevis | 14-18 octobre 2019 |

| Code de l'Événement | Domaine thématique | Intitulé | Lieu | Date |
|----------------------------|--|---|--------------------|--------------------|
| 1 | AMEP en collaboration avec GCFI GCFI | Session de planification stratégique des déchets marins | Miami, Floride | 25-27 mars 2019 |
| 7 | FEM IWEco | Atelier de formation régional FEM IWEco : Renforcement des capacités au niveau des projets nationaux dans les domaines du suivi environnemental, de la participation communautaire et des sciences citoyennes | Barbade | 5-7 novembre 2019 |
| 8 | AMEP (en collaboration avec le partenariat GPML-Caribe) | Webinaire sous le thème « Lutter contre les déchets marins dans les Caraïbes : expériences du Nœud régional du Partenariat mondial sur les déchets marins » | En télé-conférence | Mai 2020 |
| 9 | FEM IWEco | Quatrième Réunion du comité régional de pilotage du projet FEM IWEco et Réunion des agences de mise en œuvre et d'exécution | En télé-conférence | 1er-2 juillet 2020 |
| 10 | AMEP | Réunion des Parties Contractantes au Protocole LBS | En télé-conférence | 30 juillet 2020 |
| | | | | |

ANNEXE V : Publications internes de la Composante AMEP et du Projet FEM IWeco (2019-2020)

| N° | Publication | Lien |
|-----------|---|---|
| 1 | Fiches d'informations du sous-programme AMEP | https://www.unenvironment.org/cep/resources |
| 2 | Notes de synthèse Marine Litter sur les déchets marins | https://www.unep.org/cep/resources/factsheet/regional-and-global-programmes-and-initiatives-address-marine-litter |
| 3 | Lettres d'information FEM IWeco | http://iweco.org/publications/newsletters |
| 4 | Projet FEM IWeco : Relations avec les médias et trousse à outils de communication sur les réseaux sociaux | http://iweco.org/publications/toolkits-and-manuals |
| | | |

ANNEXE VI : Documents officiels et exposés du sous-programme AMEP

Chapitre rédigé par Christopher Corbin sur “The role of waste management in underpinning the Blue Economy” (« L'importance de la gestion des déchets dans le renforcement de l'économie bleue ») (Chapitre 16) publié dans *The Caribbean Blue Economy* (2020).

Christopher Corbin. CWWA 2020. Abrégé sur “Solid Waste and Marine Litter Management Trends in the Wider Caribbean Region” (« Les Déchets Solides et les déchets Marins Tendances de Gestion dans la grande région Caraïbes »).

Sancha Foreman et Ankur Deb. Conférence CWWA 2020. Abrégé sur “Waste Reduction and the Circular Economy: the Caribbean Approach” (« La réduction des déchets et l'économie circulaire : l'approche caribéenne »).

Christophe Corbin. 72^e Conférence annuelle de l'Institut des Pêches du Golfe et des Caraïbes. Abrégé sur les tendances en matière de gestion de déchets solides et de déchets marins dans la grande région Caraïbes.

Présentations par le personnel de l'AMEP

| Numéro de l'événement | Événement | Présentation | Lieu | Date |
|-----------------------|--|--|-------------------|-------------------------------|
| 1 | 21e réunion mondiale annuelle du programme des mers régionales | Contribution du Secrétariat de la Convention de Carthagène: Orientations stratégiques régionales 2017-2020 - AMEP PO | Berlin, Allemagne | 30 septembre - 2 octobre 2019 |
| 2 | Webinaire de la CARICOM à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des océans - Innovation pour un océan durable | Amélioration de la biodiversité des Caraïbes grâce au contrôle, à la réduction et à la prévention de la pollution. – AMEP PO | Virtuel | 9 juin 2020 |
| 3 | Réunion du Groupe de travail spécial d'experts pour l'Amérique latine et la Consultation régionale des Caraïbes pour le GRULAC | Vue d'ensemble des actions de prévention des déchets plastiques marins et des microplastiques en Amérique latine et dans les Caraïbes. AMEP PO | Virtuel | 29 septembre 2020 |

| | | | | |
|----|---|---|---------|---------------------|
| 4 | Webinaire du Bureau sous-régional du PNUE pour les Caraïbes | Améliorer la gestion des eaux usées dans les Caraïbes: changer le récit. - AMEP PO | Virtuel | 30 septembre 2020 |
| 5 | Série de webinaires sur les déchets plastiques marins et les microplastiques organisés par le Ministère de la planification et du développement de Trinité-et-Tobago. | Gestion des déchets marins et des plastiques dans le Région des Caraïbes élargie .- AMEP PO | Virtuel | 1 octobre 2020 |
| 6 | 29e Conférence annuelle de l'Association des eaux et des eaux usées des Caraïbes | Gestion des déchets et économie bleue des Caraïbes »lors du Séminaire technique sur la réduction des déchets et l'économie circulaire: l'approche caribéenne.- AMEP PO | Virtuel | 19-23 octobre 2020 |
| 7 | 29e Conférence annuelle de l'Association des eaux et des eaux usées des Caraïbes | Engagement et renforcement des capacités des communautés locales par le PNUE CEP: Initiative pour les eaux sans déchets en Jamaïque et au Panama - Sancha Foreman. | Virtuel | 19-23 octobre 2020 |
| 8 | Réunion virtuelle avec les parties prenantes (organisée par Coordination Environnement du Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement du Suriname) | La Convention de Carthagène: Soutenir la gestion de la biodiversité, la réduction de la pollution et la sensibilisation à l'environnement dans la région des Caraïbes.- AMEP PO | Virtuel | 23 octobre 2020 |
| 9 | UNEP GEF IWeco 9ème webinaire des partenaires | Protocole LBS: Catalyse régionale Coopération pour combattre la pollution marine »présenté par Christopher Corbin, Marlen Perez (CIMAB) et Darryl Banjoo (IMA). | Virtuel | 10 novembre 2020 |
| 10 | Réunion des partenaires du projet ACP MEA Phase III | Présentation en collaboration avec SPAW PO sur les activités du Secrétariat dans le cadre du projet. | Virtuel | 17-18 novembre 2020 |

ANNEXE VII : État d'avancement des Recommandations et Décisions des Réunions de la Convention de Carthagène

État des recommandations de la 4e réunion LBS STAC

| Recommandation I Plan de travail et budget | Actions entreprises |
|---|--|
| <i>I.1 Plan de travail et budget présentés à la COP4 LBS pour approbation.</i> | Complété. Plan de travail soumis et approuvé par LBS COP4 et IGM 18 en juin 2019. |
| <i>I.6 Le Secrétariat préparera un document d'information pour la 4e CdP LBS et la 18e IGM sur le rôle élargi des CAR.</i> | Complété. Document d'information présenté et approuvé par LBS COP4 et IGM 18. |
| <i>I.8 Le Secrétariat doit convoquer les STAC LBS-SPAW conjoints et un seul IGM comprenant les COP LBS et SPAW pour encourager les synergies et réduire le fardeau financier et administratif du Secrétariat.</i> | Complété. Fonds mobilisés dans le cadre du projet ACP MEA pour avoir des STAC LBS et SPAW conjoints en 2021 et prévoit d'avoir une seule IGM et des COP en discussion. Save the Date Avis pour les STAC LBS et SPAW envoyés du 15 au 19 mars après consultation des points focaux. Les COP sont prévues du 21 au 25 juin 2021. Page Web développée. Ordre du jour, annoté et liste des documents terminés. Ébauche des rapports d'étape et des plans de travail terminés. Consultation virtuelle tenue avec les points focaux LBS pour contribuer au plan de travail et au budget. |
| <i>I.12 Le Secrétariat doit assurer des liens stratégiques entre leurs activités de lutte contre la pollution et les efforts visant à promouvoir les approches de la croissance bleue et de l'économie bleue dans la région des Caraïbes, en particulier l'Initiative pour une économie bleue durable du PNUE et explorer les synergies avec les travaux pertinents entrepris dans la région.</i> | Complété. Discussions tenues avec le Bureau régional du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour l'élaboration d'une stratégie régionale pour une économie océanique durable dans la région des Caraïbes (UNEP (DEPI) / CAR IG.42 / INF.18). Deux chapitres sur la gestion des déchets et des zones côtières et sur l'économie bleue ont respectivement été acceptés pour un nouveau livre sur l'économie bleue des Caraïbes. Contribution fournie à l'élaboration de la stratégie de l'OECD sur l'économie bleue / verte AMEP PO a fait une présentation sur les déchets et l'économie bleue lors de la conférence annuelle de la CWWA en octobre 2020. Des discussions ont débuté sur un éventuel projet de tourisme bleu avec l'Iddri. Le Secrétariat a participé à une consultation sur «Mobiliser une transformation vers une économie bleue durable», dans le cadre de l'Initiative pour une économie bleue durable du PNUE et à trois réunions virtuelles du groupe de coordination pour éclairer d'autres discussions régionales au début de 2021 qui seront financées par le projet ACP MEA. |

| | |
|--|--|
| <p><i>I.15 Le Secrétariat, les CAR LBS et SPAW et d'autres partenaires intéressés, pour préparer un document d'information sur l'état des sargasses pélagiques et échouées dans la région des Caraïbes pour soumission à la 18e IGM et continuer à engager des discussions sur cette question.</i></p> | <p>Complété. Livre blanc sur les sargasses (UNEP (DEPI) / CAR WG.40 / INF.8) préparé et mis à jour en permanence. Le groupe de travail principal du CAR SPAW sur les sargasses avec la contribution de l'AMEP, le cas échéant, compte tenu des liens avec les éléments nutritifs. Cinq webinaires sur les sargasses ont été organisés. AMEP PO invité à faire partie du groupe de travail sur les sargasses et nommera d'autres experts en pollution. La question des sargasses incluse dans la stratégie régionale de réduction des éléments nutritifs est en cours de finalisation avec le soutien du projet PNUD FEM CLME +.</p> |
| <p>Recommandation II Environmental Monitoring and Assessment</p> | |
| <p><i>II.1 Les Parties contractantes doivent fournir des informations au Secrétariat sur les lacunes et les obstacles qui empêchent les pays d'établir des programmes de surveillance et d'évaluation de la qualité de l'eau et le Secrétariat présente une mise à jour à la 4e CdP LBS pour de nouvelles mesures.</i></p> | <p>Complété. Le rapport sur l'état de la zone de la Convention (SOCAR) pour la région des Caraïbes donne un aperçu des informations reçues des pays.</p> |
| <p><i>II. 2 Le Secrétariat, les CAR LBS et le Groupe de travail sur la surveillance et l'évaluation aident les Parties contractantes à établir et / ou à renforcer les programmes nationaux de surveillance et d'évaluation de la qualité de l'eau qui, au minimum, surveillent les paramètres SOCAR.</i></p> | <p>Complété. Les projets GEF IWeco et GEF CReW + ont des fonds alloués pour soutenir la science citoyenne et le suivi et l'évaluation de l'environnement. Certaines Parties ont bénéficié et continueront de bénéficier de ces activités de renforcement des capacités. Partenariat de recherche IWeco disponible pour soutenir les pays IWeco. Le Secrétariat a contribué au programme de recherche CLME + élaboré par le GCFI. SOCAR a identifié les besoins spécifiques de renforcement des capacités que CReW + cherchera à répondre.</p> |
| <p><i>III.4 Le Secrétariat travaillera avec les Parties contractantes / pays pour identifier et mobiliser des ressources financières pour répondre aux nouvelles priorités identifiées dans le cadre de SOCAR.</i></p> | <p>Activité en cours, y compris avec le siège du PNUE et le bureau régional. La nouvelle proposition allemande sur les plastiques et le soutien du GPML au nœud régional aideront 3 à 5 PEID des Caraïbes à répondre aux plastiques et microplastiques. Le projet FEM CReW + appuiera la surveillance des effluents des eaux usées et le renforcement des capacités des laboratoires.</p> |

| | |
|--|--|
| <p><i>II.6 Le Secrétariat travaillera avec le Groupe de travail intérimaire sur la surveillance et l'évaluation pour préparer un projet de mandat définissant un rôle futur en tant que groupe de travail à composition non limitée qui pourrait se réunir au moins une fois par an et par le biais de téléconférences régulières pour fournir des conseils d'experts aux Parties contractantes par l'intermédiaire du Secrétariat.</i></p> | <p>Complété. Groupe de travail établi, mandat défini et deux réunions convoquées. Prochaine réunion prévue en janvier 2021 pour se concentrer sur les préparatifs du STAC.</p> |
| <p><i>II.7 Le Secrétariat préparera un document d'information pour examen par la CdP et l'IGM d'une plate-forme de données pour l'internalisation des informations géospatiales pertinentes pour le Protocole LBS (y compris les résultats de SOCAR) et envisagera l'utilisation d'essai du Géonode de phase 2 de l'Atlas marin des Caraïbes en tant que tel une plateforme.</i></p> | <p>Complété. Rapport du nœud de l'Avenir de l'environnement mondial sur l'amélioration du suivi, de l'évaluation, de l'apprentissage et de la communication des données régionales sur les ressources marines: coordination d'un patchwork de solutions utilisant des plates-formes spatiales en ligne (UNEP (DEPI) / CAR IG.42 / INF.14) CLME + a produit des cartes et des graphiques spécifiques sur la pollution, y compris les déchets marins et l'état de ratification. Mise à jour des listes des points focaux et de la liste des projets fournis au Hub CLME +. Cartes harmonisées utilisées dans le rapport final de SOCAR.</p> |
| <p><i>II.8. Le Secrétariat et les Parties contractantes participeront, le cas échéant, à la prochaine deuxième réunion technique du Groupe de travail des Caraïbes sur les indicateurs environnementaux de l'Initiative latino-américaine et caraïbe pour le développement durable (ILAC) 4-6 septembre 2018 organisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement en Jamaïque et de poursuivre les efforts pour identifier les synergies et promouvoir une plus grande harmonisation des indicateurs suivis dans la région.</i></p> | <p>Complété. Participation à la réunion. Les travaux sur les indicateurs se poursuivent principalement dans le cadre du projet FEM IWEco et des travaux en cours sur les indicateurs par le bureau régional du PNUE au Panama. Coordination supplémentaire avec la CEPALC et l'OECD</p> |

II. 9 En ce qui concerne le développement et la finalisation de SOCAR, les éléments suivants doivent être pris en compte:

(a) Modèle «numérique» normalisé pour les rapports nationaux sur le SOCAR avec des périodes définies pour les paramètres convenus et pour refléter cette activité dans le projet de plan de travail 2019-2020;

b) Le Groupe de travail devrait identifier d'autres paramètres qui pourraient être ajoutés au modèle de rapport existant pour la Convention de Carthagène pour faciliter la présentation de rapports biennaux;

(c) Les Parties contractantes et les Parties non contractantes conviennent d'identifier et d'approuver des sources non gouvernementales supplémentaires nationales, régionales et / ou internationales de données qui pourraient être utilisées pour les rapports SOCAR;

(d) Le LBS STAC4 propose que l'année de référence pour les données soumises pour utilisation dans les futurs SOCAR soit de deux ans jusqu'à ce que SOCAR soit développé et soit soumis via une base de données régionale appropriée pour les futurs SOCAR;

(e) Que la quatrième CdP LBS considère que la période de préparation d'un SOCAR complet est tous les 6 ans et que la fréquence et le format des rapports plus réguliers soient guidés par les recommandations finales du premier SOCAR;

(f) Le Secrétariat et les Parties contractantes veillent à ce que les travaux ultérieurs sur SOCAR soient alignés dans toute la mesure du possible sur les efforts de rapport prévus et en cours, y compris dans le cadre du Protocole SPAW et de SOMEI et des cadres méthodologiques associés, y compris le Cadre d'évaluation de l'efficacité de la gouvernance (GEAF) et le moteur Cadre de réponse à l'impact de l'état de pression (DPSIR);

g) Le Secrétariat, avec l'appui du Groupe de travail,

Complété. Mise à jour fournie dans le rapport du groupe de travail SOCAR présenté à la 4e CdP LBS. Cette recommandation est centrée sur les futures SOCAR et aucune autre action n'est nécessaire.

| | |
|---|--|
| <p><i>continue de s'employer à fixer des objectifs de qualité de l'eau et à affiner les valeurs de réduction à mesure que de meilleures données deviennent disponibles;</i></p> <p><i>h) Le Secrétariat et le groupe de travail élaborent un document d'orientation pour un suivi harmonisé des paramètres SOCAR et que cela soit reflété dans le projet de plan de travail 2019-2020;</i></p> <p><i>i) Le Secrétariat devrait renforcer la collaboration avec d'autres programmes pour les mers régionales et les accords multilatéraux sur l'environnement afin de faciliter l'amélioration de la collecte et de l'analyse des données pour la région des Caraïbes;</i></p> <p><i>j) Les Parties contractantes fournissent au Secrétariat des réponses en temps opportun aux demandes d'informations et de commentaires sur le projet de SOCAR, une fois disponibles.</i></p> | |
| <p>Recommandation III FEM et autres projets financés par des donateurs</p> | |
| <p><i>III.1 Le Secrétariat et les Parties contractantes concernées continuent de participer à l'élaboration de la proposition de projet FEM CReW +.</i></p> | <p>Complété. Le Secrétariat a joué un rôle important en facilitant la discussion et la contribution à la proposition, notamment lors de l'atelier pré-technique sur la pollution, du 4e LBS STAC et d'autres ateliers et réunions régionaux. La proposition de projet de grande taille du FEM CReW + a été soumise et approuvée en novembre 2019. Le Secrétariat est l'agence d'exécution régionale au nom du PNUE qui travaille avec 18 pays et avec un soutien ciblé pour les Parties contractantes LBS. Collaboration avec la GIZ, la BID, l'OEA et plusieurs partenaires régionaux.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>III.2 <i>Le Secrétariat développera des propositions de projets supplémentaires, en coordination avec les partenaires régionaux concernés, y compris, entre autres, le Mécanisme de coordination intérimaire du Programme d'action stratégique (PAS) CLME +, et avec les travaux menés dans le cadre du Protocole SPAW, pour soutenir davantage et améliorer la mise en œuvre de la LBS Protocole et les stratégies et actions dans le cadre du CLME + SAP décennal qui sont pertinents pour la Convention de Cartagena et ses protocoles.</i></p> | <p>Complété. Le Secrétariat a contribué à l'élaboration de plusieurs nouveaux concepts et propositions de projet, notamment la proposition de projet complète des îles du FEM, GOM LME, GEF Plastics / Cities PIF, Plastics Management in Caribbean SIDS (Gov. of Germany); Soutien du gouvernement suédois, Nœud régional de déchets marins - ADLFG.</p> |
| <p>III.3 <i>Le Secrétariat cherche à élaborer des propositions de projets ciblant d'autres sources de financement, y compris, mais sans s'y limiter, le Fonds vert pour le climat (FVC);</i></p> | <p>Le Secrétariat s'est associé au siège du PNUE, au CSRO du PNUE, au gouvernement japonais, au gouvernement allemand et au GCFI pour élaborer plusieurs nouvelles propositions de projet. Concept de projet pour le GCF développé pour le gouvernement de la Dominique. Concept de tourisme bleu à l'étude avec l'Iddri. De nouvelles propositions du FEM telles que Procaribe sont également en cours d'élaboration. Voir ci-dessus pour plus de détails sur d'autres projets.</p> |
| <p>Recommandation IV Ratification du protocole LBS</p> | |
| <p>IV. 1. <i>Le Secrétariat et les Parties contractantes encouragent les Parties non contractantes à ratifier le Protocole LBS et les Parties contractantes à rehausser le profil du LBS aux niveaux national et régional.</i></p> | <p>Une communication est en cours avec les parties non contractantes pour évaluer l'assistance requise pour la ratification. Financement mobilisé auprès des projets GEF IWeco, GEF CReW +, GOM LME et ACP MEA pour aider à cet égard. Saint Kitts a indiqué l'approbation provisoire du Cabinet pour la ratification des protocoles LBS et SPAW. Toutes les présentations faites lors des webinaires ont offert une occasion de promouvoir la Convention et le Protocole. (Tous les webinaires impliquant le protocole AMEP / LBS sont répertoriés en tant qu'annexe au rapport de situation pour le 5e LBS STAC).</p> |

| | |
|---|--|
| <p><i>IV.2. Le Secrétariat de demander aux Parties non contractantes au Protocole LBS de fournir une mise à jour de l'état de la ratification du Protocole LBS dans leurs pays respectifs, y compris les difficultés rencontrées dans leur processus de ratification national. Ces pays parties non contractantes devraient identifier davantage les opportunités de soulever la question de la ratification du Protocole LBS dans des forums politiques de haut niveau et d'autres mécanismes intergouvernementaux appropriés.</i></p> | <p>Complété. État de la ratification LBS présenté au 4e LBS STAC et mis à jour dans le document d'information UNEP (DEPI) /CAR.IG.41.INF.3. AMEP PO a fourni une présentation enregistrée sur la Convention de Carthagène et le Protocole LBS au gouvernement du Suriname pour l'aider dans ses efforts de ratification.</p> |
| <p><i>IV.3 Le travail du Secrétariat avec les Parties contractantes et d'autres Parties pour identifier et faciliter le transfert des connaissances, des meilleures pratiques et des technologies appropriées visant à prévenir et réduire la pollution dans la région des Caraïbes.</i></p> | <p>Complété. Dix pays ont soumis au Secrétariat des données sur les meilleures pratiques utilisées pour lutter contre les sources de pollution d'origine terrestre. Des demandes ont également été faites pour que les points focaux fournissent des vidéos, des rapports, des études de cas et / ou tout autre matériel présentant les efforts nationaux et / ou régionaux déployés pour contrôler, réduire et prévenir la pollution de la région des Caraïbes. Nouveaux produits de communication, fiches d'information sur la pollution et pages par pays avec des résultats résumés de SOCAR en préparation avec le soutien d'un graphiste. Les meilleures pratiques du sous-projet EBM ont été élaborées ainsi qu'un recueil d'études de cas sur la gestion des déchets solides avec le CTO.</p> |
| <p><i>IV.4 Le Secrétariat veille à la soumission en temps voulu des factures copiées à tous les points focaux concernés.</i></p> | <p>Factures soumises aux points focaux nationaux et techniques. Suivi bilatéral par le coordonnateur avec tous les points focaux, y compris la réexpédition des factures et la mise à jour des informations du point focal de contact</p> |

État d'exécution des Décisions de la 4^e Réunion de la COP LBS

| Décisions I | Actions(s) entreprise(s) |
|---|--|
| <p><i>I. 3 Le Secrétariat prie les gouvernements de la région, qui ne l'ont pas encore fait, à devenir Parties contractantes à la Convention de Carthagène et à ses Protocoles, y compris au Protocole LBS.</i></p> | <p>Achevé : Des Projets tels que FEM IWeco, FEM CRW+ et le projet UE ACP MEA ont servi de vitrines pour promouvoir la ratification des deux Protocoles LBS et SPAW. Saint-Kitts-et-Nevis a préparé des documents en vue de la ratification des Protocoles LBS et SPAW et a informé le Secrétariat de l'appui provisoire de leur Gouvernement à la ratification. La confirmation finale en est attendue. Les Décisions des Réunions du Comité de pilotage du projet IWeco et CReW + appellent à la ratification du Protocole LBS.</p> <p>Des fonds ont été alloués aux fins de renforcer le processus de ratification en soutenant les consultations, les échanges et/ou la rédaction de propositions du gouvernement, en mettant un accent particulier sur les pays tels que la Colombie, Cuba, le Suriname, Saint-Kitts-et-Nevis, le Mexique, Saint-Vincent-et-les Grenadines et le Guatemala. Présentation enregistrée préparée et fournie au Suriname relative aux avantages liés à la ratification en vue d'aider la partie dans son processus de ratification. Préparation de nouvelles fiches d'informations et de supports graphiques en lien avec le Protocole et les avantages liés à sa ratification. Des Notes de synthèse pays à l'intention de l'ensemble des Pays membres du Programme pour l'Environnement des Caraïbes (PEC) sont en cours d'élaboration. Partenariat sur le nouveau projet du FEM relatif à la Facilitation du dialogue et au Renforcement de la coopération transfrontalière entre législateurs en vue d'améliorer la Gouvernance marine, en synergie avec le Caucus international pour la conservation (ICCF) afin de promouvoir la ratification et la mise en œuvre de la Convention de Carthagène et de ses Protocoles associés.</p> |

| | |
|--|--|
| <p><i>I. 4 Le Secrétariat devra tirer parti de la dynamique politique mondiale en matière de lutte contre la pollution plastique pour faire connaître le Protocole LBS et souligner l'importance de sa ratification.</i></p> | <p>Terminé : Progrès réalisés dans le cadre d'échanges internationaux et régionaux sur les déchets marins, y compris l'adhésion au groupe de travail du Partenariat de la Convention de BÂLE, la coopération avec l'Organisation caribéenne du tourisme afin de mettre au point un Recueil de meilleures pratiques et d'études de cas en rapport avec la gestion des déchets solides, ainsi qu'un webinaire organisé sur les déchets plastiques en collaboration avec le Nœud régional, un appui apporté au Partenariat mondial sur les déchets marins, l'élaboration de propositions de projets conjoints, notamment la phase d'identification du projet (FIP) telle qu'approuvée par le FEM sur la « Gestion durable des déchets plastiques dans la grande région Caraïbes ». Plusieurs nouveaux supports de communication ont été préparés présentant les avantages liés à la ratification et diffusés sur les médias sociaux. Contribution à la Feuille de route mondiale sur les déchets plastiques et à la Session extraordinaire de la CWWA sur les déchets et l'économie circulaire. Appui apporté au point focal à Trinité-et-Tobago dans le cadre d'un webinaire sur les plastiques. Un membre du groupe de travail restreint sur les plastiques du PNUE va définir un discours mondial et une théorie du changement.</p> |
| <p><i>I.5 Le Secrétariat prêt à soutenir un rôle élargi dévolu aux Centres d'activités régionaux (CAR) et le Réseau d'activités régionales (RAN) en vue de la mise en œuvre du Protocole LBS, en demandant notamment aux CAR d'élaborer un plan stratégique de 6 ans et d'aider le Secrétariat en mobilisant des fonds et en élaborant de nouveaux projets et activités dans le cadre d'un plan de travail qui devra être approuvé par la COP.</i></p> | <p>En cours : Discussions en cours avec les CAR (IMA et CIMAB) en vue d'élaborer des stratégies et des plans de travail qui seront présentés à la 5^e Réunion des Comités STAC LBS et à la COP. Discussion en cours entre le Coordonnateur, le CAR CIMAB et le Gouvernement cubain concernant l'Accord de base relatif au siège. Les points focaux LBS ont demandé à contribuer au plan de travail 2021/2022. Commentaires reçus à l'avance : Panama, Guyana, République dominicaine, Jamaïque, Sainte-Lucie, États-Unis, CAR IMA. Réunion virtuelle organisée en juillet 2020 au cours de laquelle des commentaires supplémentaires ont été fournis et du temps supplémentaire a été accordé après la réunion virtuelle en vue de recueillir d'autres commentaires et observations. Toutes les contributions ont été prises en compte dans le projet de plan de travail, y compris les recommandations et décisions antérieures du STAC et de la COP.</p> |

| | |
|---|--|
| <p><i>I. 6 Le Secrétariat devra reconnaître les institutions suivantes comme faisant partie du RAN – l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI), Centro del Agua del Trópico Húmedo para América Latina y el Caribe (CATHALAC), l'Agence CARPHA de santé publique caribéenne, Instituto de Investigaciones Marinas y Costeras (INVEMAR),</i></p> | <p>En cours : Protocoles d'accords finalisés et signés par le Secrétariat avec l'institut GCFI, le centre CATHALAC et l'institut INVEMAR aux fins de coopérer dans les domaines de la recherche, du plaidoyer et du renforcement de capacités. Les contours du Protocole d'accord finalisé avec OSPAR et le projet final seront présentés aux parties OSPAR en février 2021 pour approbation. La demande faite par l'agence CARPHA appelant à modifier les clauses passe-partout fait l'objet d'un examen juridique. Protocole d'accord signé avec CARIBMEPA en attente de renseignements supplémentaires sur la diligence raisonnable.</p> |
| <p><i>I. 7 Le Secrétariat élaborera des éléments de communication et des produits de gestion des connaissances sur la base du rapport SOCAR à l'intention de publics cibles, notamment les décideurs, les écoles, les communautés locales et le secteur privé.</i></p> | <p>achevé : Anciennes fiches d'informations mises à jour avec des informations extraites de rapports régionaux et mondiaux, y compris du Rapport SOCAR. Présentation Powerpoint s'appuyant sur les résultats du Rapport SOCAR. Abrégés CWWA élaborés à la lumière des résultats du Rapport SOCAR. Plusieurs nouveaux éléments infographiques destinés à la communication ont été conçus. Les résultats du Rapport SOCAR présentés lors des webinaires et lors de la présentation à la Conférence annuelle 2020 de la CWWA sur la base des abrégés acceptés.</p> |
| <p><i>I. 8 Le Secrétariat facilitera la création du Groupe de travail intérimaire sur le suivi et l'évaluation en tant que groupe de travail ad Hoc à composition non limitée renforçant la mise en œuvre du Protocole LBS et doté d'un nouveau mandat.</i></p> | <p>Terminée : Invitation adressée par courriel et envoyée aux Parties contractantes, appelant à la présentation des candidatures au Groupe de travail en juillet 2019. Réunions tenues les 24 septembre 2019 et 26 mars 2020. Nouveaux Termes de Référence élaborés et approuvés pour le Groupe. Réunion tenue en janvier 2021 en vue de planifier le lancement officiel du Rapport SOCAR et la préparation des prochaines Réunions du STAC LBS et de la COP.</p> |

| | |
|---|--|
| <p><i>I. 10 Le Secrétariat mobilisera des ressources pour les réunions/ateliers techniques afin d'encourager une plus grande participation des pays à l'élaboration du Rapport SOCAR et à la contribution en données et contenu.</i></p> | <p>Achevé : Projets du FEM tels qu'IWECO, CREW +, ainsi que le projet ACP MEA (financé par l'Union européenne) utilisés dans le but de soutenir les activités liées à la production du Rapport SOCAR. Proposition relative aux déchets marins en cours d'élaboration avec des fonds du gouvernement allemand, soutien technique à la Coopération JICA et des discussions en cours avec le Partenariat GPML en vue de soutenir le suivi régional de la pollution par les déchets marins. L'appui aux futurs Rapports SOCAR fait partie du nouveau projet FEM Procaribe.</p> |
| <p><i>I. 11 Le Secrétariat établira des partenariats avec des institutions universitaires en vue d'aider à la production et à l'analyse de données.</i></p> | <p>Achevé : Collaboration avec l'Institut GCFI aux fins d'élaborer une Stratégie de recherche, avec GWP-C dans le cadre du symposium scientifique sur l'eau et le changement climatique prévu pour mars 2021.</p> |
| <p><i>I. 12 Le Secrétariat doit tirer parti du soutien prévu pour les projets et activités en cours en vue de la diffusion du Rapport SOCAR et de la rédaction des prochains Rapports SOCAR.</i></p> | <p>Achevé : Des liens tissés avec d'autres initiatives régionales et mondiales, notamment avec le Projet PNUD/FEM CLME+ ainsi que FEM IWECO. Les travaux relatifs au Projet IWECO sur les indicateurs, les évaluations de laboratoire et les outils d'aide à la décision aideront à la production de futurs Rapports SOCAR. Possibilité d'élaborer la méthodologie FPEIR (facteurs, pressions, état, impact, réponses) qui est utilisée comme approche dans la rédaction du Rapport SOCAR et l'état de l'environnement marin (SOMEE) dans le cadre du projet PNUD/FEM CLME+. La nouvelle proposition de projet Procaribe et le projet GEF CREW + devraient fournir un soutien direct à la surveillance et à l'évaluation, ainsi qu'à la communication de données relatives à la pollution et aux ODD 6 et 14.</p> |
| <p><i>I. 13 Le rapport SOCAR doit être mis à jour sur un cycle de 6 ans avec des mises à jour périodiques de façon à coïncider avec la Conférence des parties. Il doit envisager de modifier le modèle de rapport existant de la Convention de Carthagène en vue de faciliter la présentation du présent rapport.</i></p> | <p>En cours : Nouveau Modèle de rapport en ligne pour la Convention de Carthagène finalisé. Les ajouts proposés au Modèle de rapport seront présentés en tant que Document d'information à la 5^e Réunion du STAC LBS et à l'occasion de la Conférence des parties, ainsi que lors de la COP spécifique à la Convention de Carthagène en 2021.</p> |

| | |
|---|---|
| <p><i>I. 14 Le Secrétariat aidera les pays à assurer le suivi, la collecte et l'analyse de données.</i></p> | <p>Terminée : Initiative en cours dans le cadre des projets FEM IWEco et FEM CREW +, relative à la formation en méthodologie de collecte des échantillons avec la collaboration de l'AIEA ; le CAR IMA a bénéficié de cette formation. Il n'a pas été possible de tenir les ateliers en présentiel en raison de la pandémie à COVID-19. Des ateliers de formation régionaux sont prévus au second semestre 2021 avec l'appui des projets IWEco et CREW+ du FEM.</p> |
| <p><i>I. 15. Le Secrétariat étudiera les nouvelles tendances en matière de polluants pertinents par rapport à la zone de la Convention, notamment en identifiant les possibilités de formation et de renforcement des capacités, ainsi que le partage d'expérience et des meilleures pratiques.</i></p> | <p>Achevé : Un webinaire a été organisé par le Programme d'action mondial du PNUE Global Wastewater Initiative, intitulé "Emerging Pollutants in Wastewater: An Increasing Threat" (« Nouvelles tendances en matière de polluants dans les eaux usées : une menace croissante »), février 2020. Les points focaux ont eu l'occasion de contribuer à la présentation du Secrétariat axée sur les politiques et les actions de terrain dans grande région Caraïbes concernant les tendances en matière de polluants. Le webinaire enregistré a été diffusé et posté sur le site Web du Secrétariat. L'Administrateur de la Composante AMEP a supervisé les activités d'un étudiant au niveau Master travaillant sur les microplastiques provenant des rejets d'eaux usées issues des navires dans la grande région Caraïbes.</p> |